

Météo 

Ensoleillé avec quelques nuages
max -1 / min -3
page S 16

Chansons



«Le Beau Dommage nouveau...» page D7

Actualités

Les prix du Québec 1994
page D14

Girerd

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DÉNONCE...

IL DEVAIT SE METTRE SUR SA LÊTE, PARMI LES DÉPENSES INUTILES POISQU'ON NE L'ÉCOUTE JAMAIS, LE PAUVRE!



Index

Annonces classées	
- immobilier	C2-C3
- marchandises	C3-C4
- emplois	C4
- automobiles	C4 à C7
- propositions d'affaires	C7
Arts et spectacles	
- informations	D7 à D12
- ciné-horaires	D10
- télé-horaires	D12
- télévision	D12
Bandes dessinées	
Bridge	C6
Décès	D15
Économie	E1 à E9
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C2
Feuilleton	C5
Horoscope	C4
Le monde	C1, B10, B11
Loteries	B11
Mots croisés	C6
Mot mystère	C4
Quoi faire	D6
Sortir	D1 à D5
SPORTS	
- Réjean Tremblay	S5

Départ forcé du directeur de la SQ

Robert Lavigne ne figurait plus dans les plans du nouveau gouvernement

MARCEL LAROCHE et JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après six années pour le moins tumultueuses, le directeur général Robert Lavigne, de la Sûreté du Québec, a annoncé hier son départ forcé de ce corps policier, l'un des plus importants au Canada.

Présentant un changement d'orientation du nouveau gouvernement, M. Lavigne a pour ainsi dire devancé son congédiement imminent en remettant sa démission, effective le 15 janvier prochain.

De son propre aveu, il ne figurait plus dans les plans du nouveau ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, en poste depuis le début d'octobre.

«On doit accepter des vœux qui viennent d'un niveau supérieur», a expliqué le haut gradé de la SQ en fin d'après-midi, lors d'une conférence de presse organisée en catastrophe au 21^e étage d'un hôtel du centre-ville de Montréal.

Plutôt inconfortable et visiblement ému, M. Lavigne, qui était vêtu d'un complet civil, a tout de même dit quitter son poste avec sérénité, lui qui a complété 32 ans de service, dont les six dernières

années comme 17^e directeur général de la SQ.



Robert Lavigne

tous des libéraux à l'exception du dernier, un élu du Parti québécois.

«Vous savez, on ne quitte pas la Sûreté du Québec comme on sort de son lit le matin...», s'est exclamé ce policier de carrière, originaire de la petite municipalité de Granada, en Abitibi.

Pressé de questions par les journalistes, M. Lavigne n'a pas caché le fait qu'il s'était fait montrer la porte de sortie, sans toutefois être en mesure d'expliquer en quoi il ne cadrait plus dans les plans du nouveau ministre de la Sécurité publique.

«J'aurais pu refuser de quitter la direction, mais ça aurait été néfaste pour la SQ... J'ai guidé du mieux que j'ai pu les décideurs et

travailleurs de notre organisation pendant six ans...»

Pesant bien ses paroles, M. Lavigne a mentionné qu'on lui avait offert une autre fonction d'«inspecteur», un poste qu'il n'a pu accepter. «Vous savez, je n'ai rien contre le ministre de la Sécurité publique, c'est un chic type et on a toujours eu des entretiens positifs... On a même soupé ensemble récemment et je lui ai encore parlé ce matin...», d'ajouter le

VOIR LAVIGNE EN A 2

Serge Ménard veut une police «plus instruite»

Page A 4

Le policier Marc Saint-Germain devra répondre à huit chefs d'accusation

Presse Canadienne TROIS-RIVIÈRES

Huit chefs d'accusation ont été portés hier contre Marc Saint-Germain, de la Sûreté du Québec, impliqué dans un accident qui a coûté la vie à quatre policiers le 27 octobre dernier à Trois-Rivières-Ouest.

À l'issue d'une pré-enquête qui a duré moins de trois heures, le juge Gilles Bergeron, de la Cour du Québec à Trois-Rivières, a estimé que les éléments de preuve soumis étaient suffisants pour autoriser une mise en accusation du policier.

Le procureur-chef adjoint de la Couronne du district judiciaire de Trois-Rivières, Me Jacques Trudel, a aussitôt porté des accusations contre Saint-Germain et a chargé l'enquêteur principal au dossier, l'agent Michel Primeau, de la SQ, de lui faire tenir immédiatement une sommation à comparaître pour le 5 décembre.

Marc Saint-Germain, le seul survivant de l'accident, devra répondre à quatre accusations de négligence criminelle ayant causé la mort et quatre accusations de conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies par l'alcool causant la mort.

Cet accident routier, qui a entraîné la mort des policiers Alexandre Pucar, 26 ans, de la SQ (Saint-Michel-des-Saints), Denis Tremblay, 30 ans, de la Sécurité publique de Chicoutimi, Serge Arseneault, 32 ans, de la Sûreté municipale de Bois-des-Filions et Yves Bossé, 25 ans, de la Sécurité publique de Lévis, est survenu sur l'un des échangeurs des autoroutes 40 et 55.

L'auto présumément conduite par Saint-Germain est entrée en collision avec un camion à la suite d'une embardée.

Les cinq policiers venaient sembler-t-il de célébrer la fin d'une session de perfectionnement à l'Institut de police de Nicolet.

Par ailleurs, c'est cet après-midi, que le juge Jacques Lévesque, de la Cour supérieure, poursuivra l'audition de la requête présentée par l'avocat de Marc Saint-Germain, Me Eric Downs, visant à empêcher les enquêteurs de la SQ de disposer, à des fins de poursuite, du dossier médical du policier.

Ce rapport médical contient notamment les résultats d'un test sanguin pris sur le policier lors de son admission à l'hôpital. □

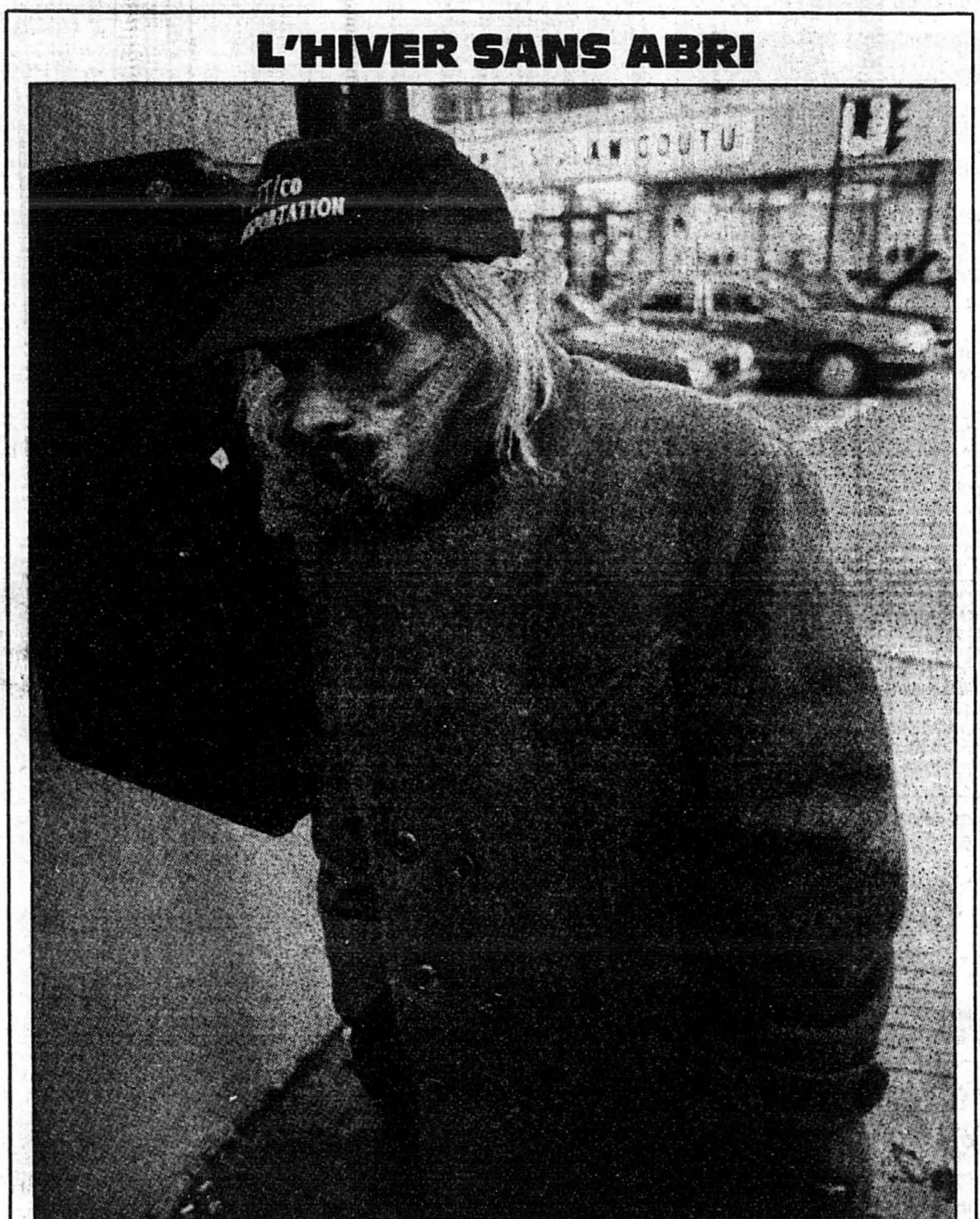


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

«C'est pas pour boire, j'ai faim, j'ai froid», disait Barry, hier. L'itinérant pensait aller coucher à la Maison du Père.

«C'est pas pour boire, j'ai faim!»

PAUL ROY

Ainsi, vous pensez que l'hiver a commencé hier?

Pas Pierre Richard. Pour lui, l'hiver a commencé en septembre, quand on a connu quelques journées froides.

«C'est là qu'on a eu nos premiers rhumes, nos premières gripes. D'une façon, ça nous a aidé qu'il fasse froid en septembre.»

M. Richard est directeur de la Maison du Père, boulevard René-Lévesque, qui accueille chaque soir 100 itinérants. Pour lui, les froids de septembre ont forcé ses pensionnaires à se trouver plus vite des endroits où passer leurs journées.

Pour ceux qui l'ignoraient, les accueils pour itinérants reçoivent habituellement leurs pensionnaires à la rue après le petit déjeuner.

À la Old Brewery Mission,

rue Clark, c'est 7h. «À cette heure-là, les gars commencent à se trouver des places, explique André Veilleux, un employé. Des centres commerciaux, des centres de jour, comme le 404 Saint-Paul, l'Accueil Bonneau...»

Mais il y en a qui restent dehors, précise M. Veilleux. «Ils ne veulent pas de contacts avec les autres.»

— Pourquoi?

VOIR HIVER EN A 2

La concurrence conteste la hausse du tarif de base de Bell

RICHARD DUPAUL

Les principaux concurrents de Bell Canada dans l'interurbain demandent au gouvernement de surseoir à la hausse de tarifs locaux de 2 \$ par mois, sur trois ans, jusqu'à ce qu'une «deuxième opinion» examine la structure de coûts des compagnies de téléphone.

L'Association des télécommunications concurrentielles (ATC), qui regroupe les Unitel, Sprint et consorts, a en effet décidé d'en appeler au Cabinet fédéral afin de fai-

re renverser la récente décision du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) autorisant une augmentation de tarifs.

L'ATC accuse les compagnies de téléphone, Bell notamment, de gonfler les coûts d'exploitation des services locaux et de sous-évaluer ceux des services interurbains.

Grâce à ce tour de passe-passe comptable, Bell et les autres ont réussi à convaincre le CRTC de la nécessité d'augmenter leurs tarifs locaux. Du même coup, les compagnies de téléphone peuvent livrer

une concurrence «déloyale» à leurs rivaux en abaissant indûment leurs tarifs interurbains, affirme Lawrence Cannon, vice-président aux affaires gouvernementales d'Unitel.

Dans une décision majeure rendue le 16 septembre dernier, le CRTC autorisait une hausse de 2 \$ du tarif de base des compagnies de téléphone. Commencant le 1er janvier 1995, il en coûtera 14,60 \$ pour bénéficier du service téléphonique dans la région de Montréal, au lieu de 12,60 \$ actuellement. L'année suivante, une deuxième augmentation de 2 \$ par mois sera

imposée à l'abonné qui, en 1996, finira par payer 6 \$ de plus par mois, ou 72 \$ par année.

L'opposition de l'ATC fait suite à un autre appel logé le mois dernier par la Coalition pour un service téléphonique abordable, un organisme qui représente des regroupements de citoyens au Canada. «Jamais on a vu une telle coalition de consommateurs et de milieux des affaires s'opposer aux tactiques (de Bell)», affirme Patrick Pichette, vice-président de Sprint Canada.

VOIR BELL EN A 2

SAUVIGNON VALLÉE CENTRALE 773\$ 750 ml.
SAUVIGNON VALLÉE CENTRALE 773\$ 750 ml.
CHARDONNAY VALLÉE CENTRALE 894\$ 750 ml.
BORRICO NEGO **BORRICO BLANCO** **BORRICO BLANCO**

Le bon goût du Chili à bon prix!

Également offerts en format 4 litres à seulement 31,77\$. Disponibles en succursale de la S.A.Q. Prix incluant TPS et TVG.

La modération a bien meilleur goût. 

Demain dans La Presse



WEEK-END SPORTIF

LES COUDES DE NOS CHRONIQUEURS

Salon sports et plein air

Une pente de ski avec, au bas, un village de kiosques... On mettra la dernière main hier au deuxième Super salon sports et plein air qui occupera le Stade olympique à partir d'aujourd'hui, à 10 h, et jusqu'à dimanche. Le Super salon comptera plus de 200 exposants et proposera plus d'une cinquantaine d'activités physiques. Plein de choses à faire, à voir et pas seulement pour les sports d'hiver... La Presse y sera aujourd'hui et vous en rapportera les points forts, demain, dans le WEEK-END SPORTIF du cahier SPORTS.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Huntingdon: Club Opti-

miste, salle de la légion canadienne, 20, rue Fairview, de 14 h à 20 h. Objectif: 175 donateurs;

- à Coaticook: organisée par le Club des Lions, église Saint-Jean, 66, rue Court, de 14 h à 20 h. Objectif: 300 donateurs.

Récompense de 50 000 \$

Le transporteur de fonds Sécur a annoncé hier qu'il offrait une récompense de 50 000 \$ pour toute information conduisant à l'arrestation et la condamnation des meurtriers du garde Richard Lavallée, le troisième convoyeur de cette firme à être tué en deux ans dans l'exercice de ses fonctions.

M. Lavallée, un père de famille de 43 ans, a été froidement abattu par deux crapules, en fin de matinée de mardi, lors du braquage d'un fourgon blindé survenu à un supermarché Provigo de la rue Monkland, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

L'autopsie pratiquée hier au la-

boratoire de médecine légale de Montréal a démontré que le convoyeur de Sécur a été atteint de trois projectiles, dont l'un lui a froilé le thorax, un second qui s'est logé au côté gauche de l'abdomen tandis que le troisième tiré dans le dos a été fatal.

La Fédération des employés de services publics affiliée à la CSN et les syndicats des employés de Sécur doivent rendre publiques aujourd'hui leurs revendications visant à augmenter la sécurité dans le transport des valeurs. Le syndicat représente les salariés de Sécur dont faisait partie Richard Lavallée.

22 283 511 \$

Merci! Centraide du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

Objectif 24,5 millions

DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 5 7 9 10 13 49 (28)

E-X-T-R-A 6 9 3 7 2 0

La quotidienne à trois chiffres **239**

Tirage d'hier à quatre chiffres **0241**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
REDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. • Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

47-4

JEUDI 24 NOVEMBRE 1994

CODE DU JOUR

Suite de la Une

LAVIGNE

Depart forcé du directeur de la SQ policier, qui ne voit dans cette décision aucune allégeance politique et aucune incompatibilité de caractère avec Serge Ménard.

« Je n'ai pas mal dans le dos, je ne suis pas fatigué, mais le ministre m'a indiqué que la formation avait besoin d'un changement de direction... Ils m'ont donné le signal qu'ils voulaient du changement », a déclaré le haut gradé de 52 ans, qui se dit plus en forme que son garde du corps!

Avec une note d'humour, M. Lavigne a comparé sa situation à celle du joueur de centre Guy Carbonneau, du Canadien de Montréal, échangé parce qu'il ne figurait plus dans les plans de la direction.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 15 janvier 1995, M. Lavigne continuera d'assumer la direction de la SQ, en attendant qu'un au-

tre officier soit nommé à sa place pour guider cette organisation, qui compte plus de 4000 policiers et qui aura 125 ans l'an prochain.

Joint par La Presse à Rimouski, où il assistait aux funérailles d'un parent, le président de l'Association des policiers provinciaux, Jocelyn Turcotte, s'est dit surpris d'apprendre la nouvelle du départ de M. Lavigne.

« Je ne suis au courant de rien; je n'ai pas encore eu le temps de parler à mon monde », a-t-il d'abord déclaré. M. Turcotte a ensuite parlé du directeur Lavigne comme d'un « homme qui a ses qualités et ses défauts », qui est « humain, parlable et disponible ». « C'est à peu près tout ce que je peux dire de lui », a-t-il conclu.

La rumeur du départ de Robert Lavigne était sur les lèvres de plusieurs observateurs de la scène policière depuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir et elle s'est accentuée à la suite de la véhémente sortie de la Fédération des

policiers municipaux du Québec contre la controversée « Opération Brigade » de la SQ à Chambly.

« Monsieur Lavigne manquait de crédibilité, ce n'était pas du tout un communicateur, c'est toujours le sergent Poëti (Robert) qui parlait pour lui. Dans le contexte actuel, la SQ doit se refaire une image et M. Lavigne n'était plus l'homme de la situation », a déclaré sous le couvert de l'anonymat un membre de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec (ADPPQ) joint par La Presse.

Selon nos informations, trois successeurs éventuels de M. Lavigne sont évoqués: Jean-Pierre Gariépy, Serge Barbeau et Lorrain Audy.

Ex-membre de l'état-major de la police de la CUM à l'époque du chef Roland Bourget, M. Audy a aussi dirigé la police de Hull. Il est actuellement directeur-général de l'ADPPQ, dont il avait pré-

cédemment été le président.

Jean-Pierre Gariépy est commandant de la division de Montréal de la SQ. C'est lui qui doit succéder à Jacques Duchesneau, en juillet prochain, comme président de l'ADPPQ.

Après la désormais célèbre histoire de Chambly, M. Gariépy n'a pas craint d'aller expliquer la position de la SQ dans ce dossier aux directeurs de corps de police municipaux de la région 10, réunis le 15 septembre dernier lors d'un tournoi de golf à Lachute.

Quant à M. Barbeau, il a quitté la SQ il y a deux ans environ alors qu'il avait la responsabilité des relations communautaires. Il a fondé depuis sa propre entreprise de communications.

L'Association des policiers provinciaux n'affiche aucune préférence, selon son président, Jocelyn Turcotte. « Ils nommeront bien qui ils voudront, en autant que ce soit quelqu'un prêt à travailler avec nous... » □

CÂBLE

Vidéotron hausse ses prix, CF Cable les baisse et offre des choix

tron étant le plus gros câblodistributeur au Québec, avec un million d'abonnés. RDS a toutefois accepté d'être facultatif chez CF Cable et ailleurs en province, notamment chez Cogeco qui couvre la très francophone Trois-Rivières.

Dans l'industrie, on croit que RDS pourrait éventuellement cesser de garder les abonnés de Vidéotron en étage si les étages facultatifs des autres câbles attirent fortement la clientèle.

Chez CF Cable et Cogeco, on est optimiste: on estime qu'entre 85 et 90 pour cent des abonnés prendront le service à l'étage à 3,88 \$ de plus, selon le vice-président de Cogeco Jacques Bégin.

Les abonnés qui ne voudront pas de service à l'étage devront envoyer un coupon-réponse. Autrement, ils seront automatiquement abonnés et facturés.

Fait à noter: la chaîne de nouvelles RDI de Radio-Canada fera partie du service de base chez tous nos câbles. Ce qui enrage les anglophones qui devront payer

Câblodistribution

	Tarif de base	Variation avec service à l'étage	Variation sans service à l'étage
Le Groupe Vidéotron Itée	22,73 + 1,75 = 24,48		
CF Cable tv	21,94 + 3,88 = 25,82	(-2,07) = 23,75 (Montréal)	
GOGECO Câble	17,52 + 3,88 = 21,40	(-2,07) = 19,33	

Source: Câblodistributeurs (PC)

93 cents par mois juste pour RDI qu'ils ne regarderont jamais. Les compagnies répondent que les abonnés francophones de Montréal paient depuis plus de deux ans pour la chaîne équivalente Newsworld sans rechigner.

Le nouveau Canal D sera toutefois facultatif chez CF Cable et Cogeco.

Les canaux supplémentaires offerts à l'étage chez CF Cable comprennent les chaînes anglophones CNN, Arts & Entertainment, The Learning Channel, Discovery, The Life Network sur la santé, Bravo consacrée aux arts et à la

culture et le canal Country. En plus d'un service météo en anglais.

Chez Vidéotron, seuls les abonnés de Videoway pourront s'abonner à un étage de trois canaux facultatifs. Il s'agit de Discovery, Life Channel et le réseau américain Fox, qui diffuse notamment du football et, quand la grève sera réglée, la saison de baseball.

Cet étage de canaux coûtera 1,99 \$ par mois, plus 8,95 \$ pour le videoway. En plus du service de base, bien sûr.

Les amateurs de télévision

américaine seront particulièrement bien servis par CF Cable qui offrira, en télévision payante, le réseau Fox et les superstations TBS d'Atlanta, WSBK de Boston et WGN de Chicago.

Les structures de prix seront fort complexes et il est facile d'imaginer que les abonnés devront étudier soigneusement les propositions de leur câble. CF offrira des « packages » comprenant un canal de films comme Super Ecran à 15,95 \$ par mois, avec des chaînes comme Fox etc à 2 \$ de plus.

Les abonnés de CF Cable auront plus de canaux disponibles que ceux de Vidéotron. Mais il s'agit essentiellement de canaux anglophones.

Les téléspectateurs ne peuvent pas choisir leur compagnie de câble, chacune détenant un territoire déterminé et exclusif. La seule façon de choisir, c'est de déménager dans le territoire d'un câble.

Ainsi, si vous êtes amateur de vieux films et que les chaînes conventionnelles ne vous en donnent pas encore assez, vous devrez déménager dans le territoire de CF Cable pour vous abonner à la chaîne Movie Pix. □

HIVER

L'hiver sans abri

— Ils ont des problèmes... D'où le service d'autobus de la Old Brewery Mission, qui distribue de la soupe et du pain.

« Tout le monde était surpris de voir la neige, ce matin (hier) », confiait Joachim Romero, employé de l'Armée du Salut. « Un peu tôt, non ? »

Mais ce n'est pas cette mince couche de neige qui aurait empêché Barry de tendre la main hier. Accoté à une succursale de la SAQ, rue Sainte-Catherine, il disait (en anglais): « C'est pas pour boire, j'ai faim, j'ai froid ! »

Il prévoyait aller coucher à la Maison du Père.

Incidentement, les accueils pour itinérants ont peu en commun avec le Holiday Inn. « Y passer une première nuit peut constituer un choc culturel pour qui n'y est pas préparé », souligne Pierre Virenka, travailleur social au CLSC Centre-Ville et membre de l'équipe Itinérance.

« Dans un dortoir, ça pue parfois des pieds, ça pète, ça rote, et il y a du monde avec de sérieux problèmes de comportement. »

Au Châinon, où on accueille des « femmes en difficulté », la température ne semble pas avoir d'impact sur la fréquentation, dit Pierrette Angers, coordonnatrice à l'hébergement.

« Reste que les jours de grands

froids, les femmes arrivent plus tôt. »

Le Châinon peut accueillir 52 femmes à la fois — 36 pour des séjours plus ou moins longs et 16 pour la nuit. « Hier (mardi soir), on en a refusé cinq », précise Mme Angers.

Où vont-elles? « À l'Abri de l'Espoir ou à d'autres adresses de dernier recours de nuit. »

Soeur Nicole Fournier, directrice de l'Accueil Bonneau, qui sert des repas à 750 hommes par jour, note une affluence plus grande au « vestiaire », les jours de froid comme hier. « Ils viennent chercher des chaussures chaudes, des manteaux d'hiver. »

La neige, pour elle, ce n'est pas vraiment un problème. « Ça apporte un peu de couleur, c'est bon

pour le moral. Novembre est habituellement si gris, si terne — c'est vrai que cette année a été une exception. »

Pour Soeur Nicole, novembre est un mois de nostalgie pour les itinérants, qui « voient les gens courir vers Noël ». « En décembre, les maisons commencent à organiser des choses pour eux-aussi. »

Métro Mont-Royal, hier matin, deux policiers demandent gentiment à une femme assise au milieu de ses sacs, en bas de l'escalier mécanique, de vider les lieux. Une passagère s'approche: « Vous ne pouvez pas la mettre dehors... »

Un des policiers se retourne: « Voulez-vous l'amener chez-vous, madame? » □

BELL

La concurrence conteste la hausse du tarif de base de Bell

Chez Bell, la réplique ne s'est pas fait attendre. Richard French, vice-président, développement, de l'entreprise, affirme que le geste de l'ATC est « une manoeuvre visant à transformer une affaire commerciale en débat politique ».

Essentiellement, les concurrents de Bell relancent un vieux débat sur la question des coûts de service téléphonique.

Selon des chiffres déposés au CRTC et rapportés par l'ATC, Bell déclare avoir perdu près de deux milliards en 1993 à cause des coûts (plus de 4,8 milliards) associés au service local. Par contre, le géant canadien réalisait durant cette période un surplus de plus de 1,5 milliard dans le secteur de l'interurbain.

Armés d'une montagne de chiffres, les représentants de l'ATC soutiennent que ce « surplus » résulte essentiellement du fait que Bell alloue une toute petite tranche de son budget d'exploitation à l'interurbain.

Son coût de revient s'élèverait ainsi à 9,4 cents la minute tandis que, dans le cas d'AGT (Alberta Government Telephones) — une autre compagnie du groupe Stentor — il serait seulement de 7,3 cents. Par comparaison, les géants américains, comme AT&T, MCI et Sprint, déclarent des coûts de revient dans l'interurbain de 17,8 cents à 19,5 cents la minute, soutient l'ATC.

Le déséquilibre budgétaire de Bell atteindrait plus de 800 millions de dollars selon M. Cannon. Mais si l'on en croit M. French, ces chiffres sont factices. Il rappelle que le CRTC a refusé à

maintes reprises dans le passé d'entendre les arguments de l'ATC, particulièrement en ce qui a trait à la comparaison « douteuse » avec les compagnies américaines.

Le responsable s'étonne aussi que l'ATC puisse mettre en doute la compétence du CRTC, « alors que ces mêmes gens ont applaudi sa décision de permettre la concurrence dans l'interurbain ».

L'ATC maintient néanmoins que la hausse des tarifs prévue le 1er janvier se répercutera sur le portefeuille des consommateurs, contrairement à ce que prétendait le CRTC le 16 septembre. Ainsi, la facture totale de téléphone (service local et frais interurbains) augmentera pour 80 p. cent des familles ayant un revenu de moins de 15000 dollars et pour 70 p. cent des ménages dont

le revenu est de 40000 dollars ou moins.

Quant à Unitel et aux revendeurs, la méthode de répartition des coûts utilisée par Bell les affecte à deux niveaux. D'abord, les compagnies de téléphone peuvent facturer moins cher à leurs clients les services interurbains. De surcroît, les concurrents doivent payer des droits plus élevés pour avoir accès au réseau local de Bell, tout en contribuant à éponger les pertes des compagnies de téléphone.

Ces frais expliquent en partie pourquoi les cinq concurrents de Bell, excluant Unitel, ont subi des pertes de 50 millions au cours des six premiers mois de 1994, tandis qu'Unitel (qui est détenue par le Canadien Pacifique, Rogers Communications et AT&T) essayait une perte de 300 millions en 1993, dit l'ATC. □

Interurbains : les pratiques douteuses éliminées

RICHARD DUPAUL

Les employés des revendeurs de services interurbains qui utilisent des tactiques « douteuses » ou « illégales » pour soutirer la clientèle aux sociétés de téléphone, comme Bell Canada, seront congédiés sur le champ.

C'est ce qu'ont déclaré hier des revendeurs soupçonnés par l'Office de la protection du consommateur (OPC) de pratiquer des techniques de vente douteuses.

« Nous n'avons pas intérêt à ternir notre réputation auprès des consommateurs (...) S'il y a de nos employés qui font des choses comme ça chez nous, il seront congédiés immédiatement », affirme M. Harris M. Rosen, directeur du contenu de la firme STN (Small Talk Network), l'une des trois compagnies à qui l'OPC a expédié une mise en demeure leur enjoignant de se conformer à la loi.

Des milliers de plaintes, dont plus de 700 au Québec, ont été

acheminées à Bell Canada et à l'OPC dans les dernières semaines au sujet des revendeurs qui utilisent des subterfuges pour vendre leurs services.

Certains d'entre eux abonnent des clients sans leur consentement. Parfois, les rabais sont moins intéressants que ce qu'on avait promis. Ou encore, certains représentants se font même passer pour des employés du CRTC ou de Bell Canada pour offrir des services interurbains.

L'Association des télécommu-

nications concurrentielles (APC), qui regroupe Unitel, Sprint et Cam-Net notamment, se range « totalement derrière l'OPC », affirme un porte-parole M. Lawrence Cannon, aussi vice-président aux affaires gouvernementales chez Unitel. Ce dernier dit avoir discuté de la question avec les responsables de l'OPC plus tard qu'hier.

M. Patrick Pichette, vice-président chez Sprint Canada, maintient pour sa part que sa compagnie a établi des balises strictes concernant la sollicitation.

NOS PRIX SONT IMBATTABLES
COMPAREZ VOS PRIX Serez convaincu

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!

PLUS DE 100 MODÈLES ET GRANDEURS!

ROCKLAND 341-7810

MATELAS!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

OUVERT LE DIMANCHE

Les plus bas prix garantis

	MONTE CARLO	ÉVASION
Matelas simple	99 \$	199 \$
Matelas double	129 \$	239 \$
Matelas grand	169 \$	269 \$

282-9525

Pierre Bourque, chef suprême de la Ville

CLAUDE-V. MARSOLAIS

En rendant publique hier la division des tâches des neuf membres du Comité exécutif de la ville de Montréal, le maire Pierre Bourque n'a pas réussi à effacer l'impression que la nouvelle présidente du Comité exécutif, Mme Noushig Eloyan, qui se voit accorder la responsabilité de l'administration générale, n'aura pas l'autorité qui était celle de sa devancière, Mme Léa Cousineau, et qu'en définitive ce sera lui qui arbitrer les grands enjeux politiques et de développement de Montréal.

« Mme Eloyan va être responsable de l'administration, des dépenses de deux milliards de dollars, des relations patronales-syndicales. Le budget demeure dans ses mains en dernière instance et M. Sammy Forcillo, qui a la responsabilité des finances publiques et de la fiscalité municipale, va l'aider », de dire M. Bourque tout en refusant de commenter le rôle présumé « symbolique » de la présidente.

Sous l'administration du RCM, Mme Léa Cousineau avait la responsabilité du budget et du programme triennal d'immobilisations, de la coordination des travaux du Comité exécutif, de la fiscalité, de la démocratisation, de la qualité des services, des relations avec les citoyens, des relations avec la CUM, de la Sécurité publique (police de la CUM) et des services administratifs (incluant les négociations avec les employés). Comparativement, Mme Eloyan aura donc des responsabilités plus floues et allégées. « Nous allons travailler en équipe, en concertation et en se consultant, a-t-elle précisé. Les membres du Comité exécutif et les élus seront très impliqués dans les décisions. »

Les autres membres du Comité exécutif se voient attribuer les tâches suivantes :

- Vittorio Capparelli : la sécurité du revenu, la sécurité publique et les questions sociales ;
 - Georgine Coutu : le tourisme, les parcs et la Société du Vieux-Port de Montréal ;
 - Pierre Goyer : leader de la majorité au Conseil : l'urbanisme, les permis et l'inspection, de même que la consultation ;
 - Johanne Lorrain : le développement économique de l'Est de Montréal et la culture ;
 - Pierre-Yves Melançon : le transport et la circulation, le sport professionnel et d'élite, l'AMARC et les loisirs ;
 - Germain Prigent : la jeunesse, le génie et l'architecture ;
 - Saulie Zajdel : la gestion immobilière et le soutien technique (les achats et l'informatique).
- La semaine dernière, le maire Bourque avait aussi nommé des conseillers associés qui relèvent directement de son autorité. Il s'agit de Pierre Gagnier au développement économique, de Robert Côté, responsable de la médiation entre les citoyens et le Conseil (une sorte d'ombudsman issu directement des élus), Robert Laramée, responsable du programme de participation des citoyens au programme d'environnement, Robert Gagnon, responsable de l'habita-



Le maire Pierre Bourque répond aux questions des journalistes après avoir dévolé les responsabilités des membres du Comité exécutif de la Ville. À ses côtés, la nouvelle présidente du Comité, Mme Noushig Eloyan.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

tion, Claire Saint-Arnaud, responsable des dossiers communautaires, et Maurice Beauchamp, maire suppléant pour six mois.

Dans cette structure complexe, le maire a voulu que tous les quartiers de la ville soient représentés au comité exécutif. À son avis, cela assure plus de démocratie, car tous les citoyens des quartiers sont représentés. De même, M. Bourque suggère que cette formule assurera une dépolitisation de l'administration et que les simples conseillers auront autant de pouvoir que les membres du Comité exécutif puisqu'ils seront plus engagés dans leur district.

À un moment, M. Bourque a contredit son propre communiqué de presse qui attribuait à Mme Johanne Lorrain la responsabilité du développement économique de l'Est. « Le développement économique de l'Est va relever du maire et de M. Pierre Gagnier. Mme Lorrain va être mandatée pour l'Est en tant que représentante du secteur Rivières-Prairies-Pointe-aux-Trembles. »

De même, il a eu du mal à expliquer

que son nouvel ombudsman soit choisi parmi les élus au lieu de provenir d'un milieu plus neutre. « Je crois qu'il pourra être plus sensible aux plaintes des citoyens et qu'il pourra mieux faire le lien avec l'administration », s'est-il contenté d'expliquer.

Par ailleurs, M. Pierre Goyer, s'est vu confier le mandat de rechercher une nouvelle forme de consultation avec les citoyens, qui serait simplifiée. Les résultats de cette cogitation auront pour conséquence des amendements à la Charte de la Ville.

Quant à l'avenir du secrétaire général, M. Louis Roquet, il est en quelque sorte scellé puisque son poste est aboli. On lui a proposé un autre poste à la direction d'un autre service et on attend une réponse de sa part.

Les prochaines échéances

M. Bourque a laissé entendre que son équipe allait mettre les bouchées doubles puisque son ambition est d'en arriver à réorganiser l'administration de la Ville en même temps que de s'atteler à

la préparation du budget qui devrait être déposé en janvier.

Dès vendredi, Mme Eloyan doit avoir une première rencontre avec le président du Syndicat des cols bleus, M. Jean Lapierre, pour jeter les bases d'une reprise des négociations.

De son côté, M. Bourque doit rencontrer samedi le ministre des Transports, Jacques Léonard, avec qui il s'entretiendra du développement de son train électrique intrarégional. Lundi, il rencontrera le ministre Guy Chevrette pour discuter de l'aspect de la fiscalité municipale et des amendements à la Charte de la Ville. Plus tard, il doit aussi voir le délégué régional Camille Laurin pour causer des projets futurs de Montréal.

Enfin, le nouveau maire a laissé entendre qu'il avait commencé à combler le trou de 105 millions laissé par l'ex-administration en réduisant le nombre d'attachés politiques de 22 à 12, ajoutant qu'il allait procéder à des coupes dans tous les services.

Entente de principe sur le stationnement à Montréal

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Un accord de principe est intervenu entre la Chambre de commerce de Montréal métropolitain et le maire Pierre Bourque selon lequel Stationnement de Montréal, une filiale de la Chambre, continuera à assurer la gestion du stationnement à Montréal, moyennant quelques changements au contrat.

C'est ce qu'a confirmé à La Presse le président de la Chambre de commerce, M. Marco Genoni, en indiquant que l'entente assurera à la Ville des revenus

additionnels ainsi qu'un meilleur contrôle des autoparcs, qui ne pourront être revendus à l'avenir sans le consentement des autorités municipales.

M. Genoni a précisé que la question de la propriété à long terme des autoparcs avait été la principale préoccupation du maire Bourque. On s'est entendu sur une formule de bail emphytéotique qui assure à la Ville un contrôle sur ces terrains, qui ne pourront être revendus à un tiers.

L'autre point qui a fait l'objet de l'entente concerne un meilleur partage des profits en faveur de Montréal. Il semble que la Ville s'assure de la totali-

té des profits mais qu'elle considérera davantage les investissements faits par Stationnement de Montréal pour l'achat de nouveaux parcomètres et d'équipements d'entretien.

De même, le fonds de développement prévu dans la convention sera limité à un plafond qui reste à déterminer lors des négociations techniques entre les fonctionnaires et les représentants de Stationnement de Montréal, ce qui permettra à la Ville de récupérer plus d'argent. Montréal obtient aussi deux représentants plutôt qu'un au conseil d'administration de ce fonds.

Quant au déneigement des autoparcs,

il appert que la filiale de la Chambre de commerce en assurerait le coût plutôt que la Ville.

Par ailleurs, la question du délai de grâce de 30 minutes accordé aux automobilistes qui garent leur véhicule devant un parcomètre n'a pas fait l'objet de discussions. « C'est une question de réglementation qui ne fait pas partie de l'entente de principe », d'expliquer M. Genoni.

Selon ce dernier, si la Ville décide de modifier son règlement, Stationnement de Montréal pourra assez facilement s'y conformer puisque les parcomètres sont munis d'une minuterie (la bande jaune) d'une durée de trente minutes.

L'EXPRESS DU MATIN

ÉCRASÉ SUR L'AUTOROUTE 40

Stéphane Mojkowski, 48 ans, de Montréal, est mort écrasé par des véhicules sur l'autoroute 40 est, hier, vers 3 h, à la hauteur de la côte Vertu. L'automobiliste avait perdu la maîtrise de son véhicule mais était parvenu à l'arrêter sur le bord de l'autoroute. En sortant de son véhicule pour constater les dégâts, il a été heurté par une voiture qui l'a projeté sur la voie centrale où il a été écrasé par une camionnette. Les médecins de l'hôpital Sacré-Coeur, de Cartierville, n'ont pu que constater le décès du malheureux automobiliste.

LE CHEF MONTRÉALAIS DU KKK CONDAMNÉ

Le grand dragon du Ku Klux Klan à Montréal, Michel Larocque, vient d'être condamné à 250 \$ d'amende et à un an de probation pour avoir frappé un militant antiraciste lors d'une manifestation tenue le 30 juin 1993 dans Hochelaga-Maisonneuve pour dénoncer la prostitution et les piqueries du quartier. Reconnu coupable de voie de fait simple par le juge Denis Boisvert, de la cour municipale, Larocque, âgé de 38 ans, avait donné un coup de pied à André Querry. Militant du Comité contre le racisme d'Hochelaga-Maisonneuve, il distribuait des tracts pour identifier le véritable organisateur de la manifestation, le KKK, qui avait demandé le permis de manifestation sous le nom du Mouvement de revendication et de défense des droits de la majorité. Lors de son témoignage, la victime a précisé que la porte de sa résidence avait été maculée du sigle KKK et d'une croix celtique. En juin, Bernard Houle, également membre du Klan, avait plaidé coupable à la même accusation de voie de fait simple (il avait donné quelques coups de pied à André Querry) et avait lui aussi été condamné à 250 \$ d'amende.

ÉVADÉ REPRIS

Gilles Thibodeau, 36 ans, qui s'était évadé deux jours avant de rendre un témoignage au palais de justice de Joliette, a été repris avant-hier soir par les policiers de la Sûreté du Québec. Il s'était enfui le 19 novembre de l'établissement de détention de Sainte-Anne-des-Plaines. Thibodeau a été surpris dans une taverne de l'Est de Montréal, au moment où il était attablé avec son amie et un autre homme. Il n'a offert aucune résistance à son arrestation.

TOUJOURS RECHERCHÉE

Hélène Hurtubise, 18 ans, disparue de son domicile du 1440, des Orioles, à Sainte-Catherine, le 5 novembre dernier, n'a toujours pas été retrouvée. La Pontiac Grand Prix 1992 noire, immatriculée EVX 587, n'a pas été retrouvée non plus. De nombreuses plongées ont été vainement effectuées par les policiers de la SQ aux abords de Sainte-Catherine, Delson et Candiac. Ceux-ci sollicitent de nouveau l'assistance du public dans le but de la retracer. Pour informations à communiquer à la SQ, faites les 598-4043 ou le 598-4242.

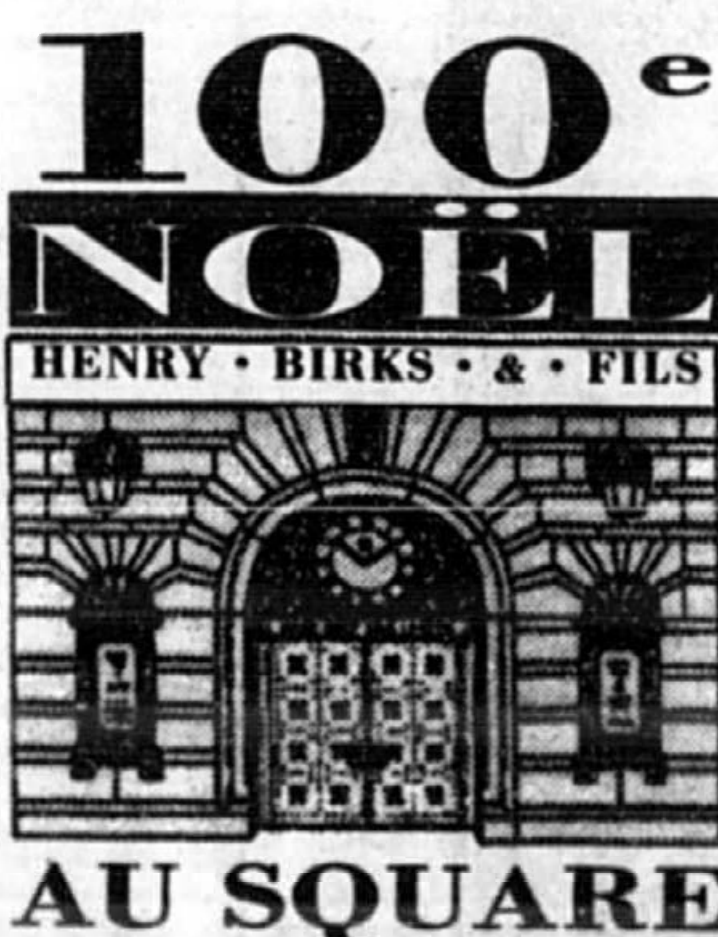
100^e NOËL DE BIRKS AU SQUARE PHILLIPS

Cette année, Birks célèbre sa 100^e fête de Noël au Square Phillips avec les plus magnifiques cadeaux qui soient. Et cet hommage est en partie souligné par le lancement de la nouvelle collection de montres Henry Birks & Sons. Vous ne voyez là que quelques-unes des superbes montres de cette collection, véritable reflet de la tradition, de la qualité et du savoir-faire de Birks. Offertes dans les styles classique ou sportif, ces montres, dotées d'un impeccable mouvement à quartz, marient à merveille élégance et durabilité. N'attendez pas le Père Noël, venez les voir dès aujourd'hui.

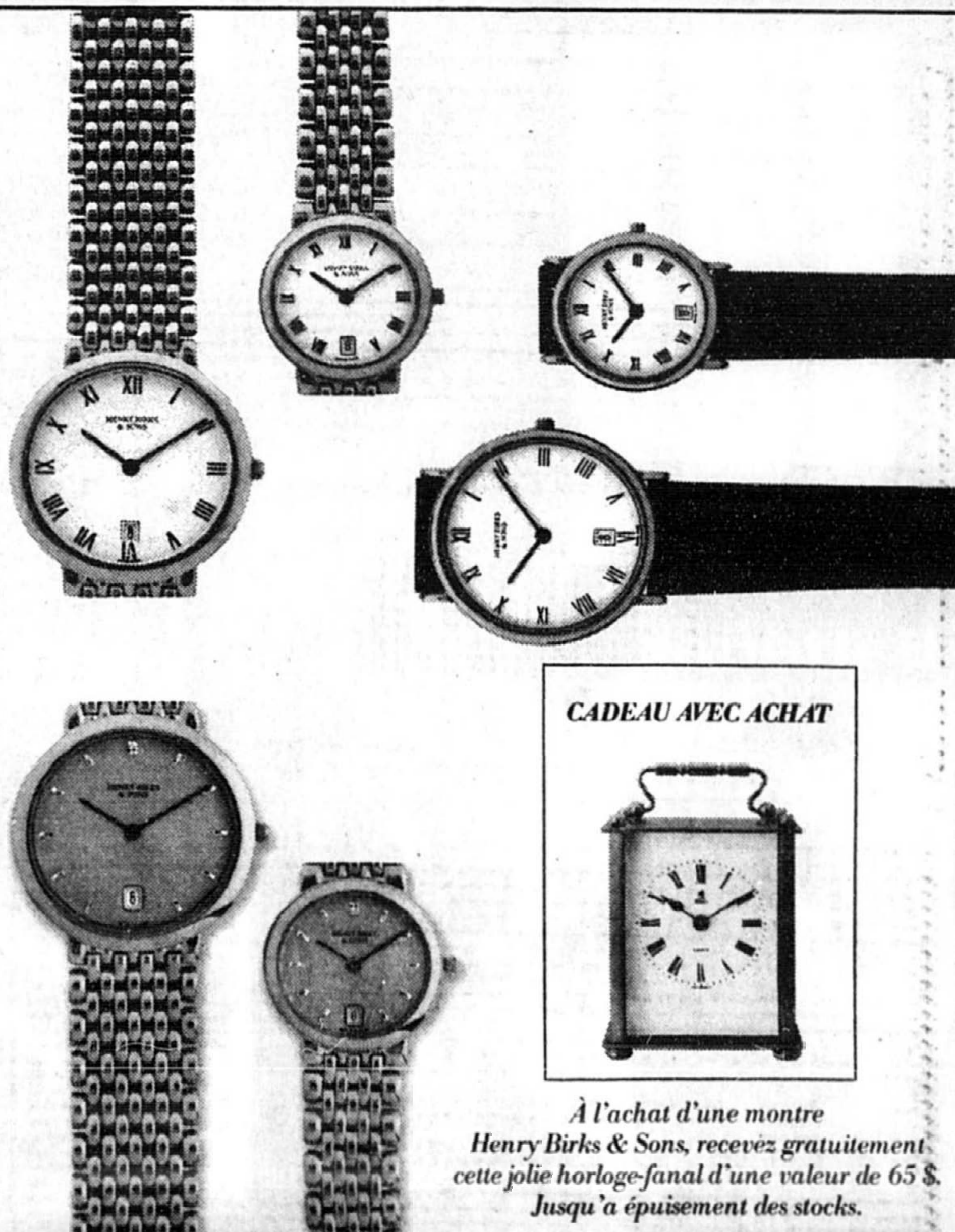
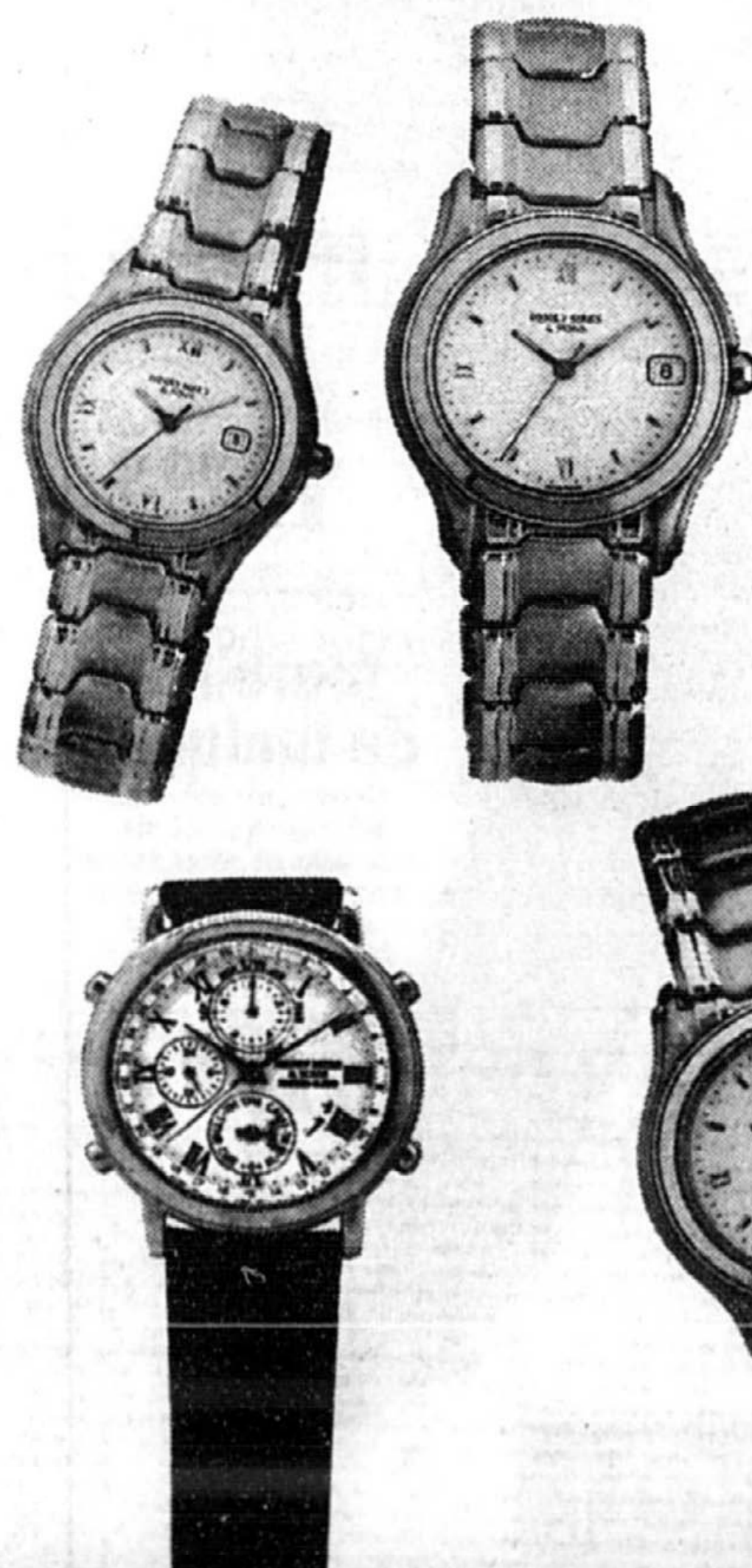
À partir de 495 \$

- Garantie Birks de trois ans
- Remplacement gratuit à vie des piles
- Gravure sans frais

HENRY BIRKS & SONS



AU SQUARE



CADEAU AVEC ACHAT



À l'achat d'une montre Henry Birks & Sons, recevez gratuitement cette jolie horloge-fanal d'une valeur de 65 \$. Jusqu'à épuisement des stocks.

Serge Ménard veut une police « plus instruite »

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Il y avait un besoin de renouveau à la tête de la Sûreté du Québec, a expliqué hier le ministre responsable de la Sécurité publique, Serge Ménard.

« Il est temps de donner une nouvelle direction à la Sûreté du Québec. Je veux une police plus instruite, plus près de la communauté, qui utilise la force au minimum et qui soit polie avec les citoyens », a-t-il soutenu.

Pour prendre la barre de la SQ, M. Ménard a déjà en tête un candidat « plus jeune, qui représente ce changement », un policier dont le nom sera soumis dès aujourd'hui au conseil des ministres — et probablement annoncé immédiatement après. Si un tel candidat n'avait pas été trouvé, « j'aurais probablement gardé M. Lavigne », avoue le ministre, qui soutient « n'avoir absolument rien à reprocher » au chef démissionnaire.

« Je crois seulement que le temps est venu de bâtir quelque chose de nouveau sur les bases solides d'intégrité et de professionnalisme que M. Lavigne a maintenues », estime le ministre.

Visiblement surpris de la rapidité avec laquelle M. Robert Lavigne avait annoncé son départ — qui ne devait être confirmé qu'aujourd'hui —, M. Ménard a pris quelques heures avant de rencontrer les journalistes pour commenter ce départ.

Selon lui, le départ de M. Lavigne n'a rien à voir avec le travail de la SQ lors de la crise d'Oka. « Je comprends qu'il était prêt à prendre les bonnes décisions à Oka, mais il n'avait pas toute la liberté qu'il aurait souhaité », a soutenu M. Ménard. Même réponse quand on évoque l'intervention controversée de la SQ à l'endroit des policiers municipaux de Chambly. « Si M. Lavigne a accepté d'emblée qu'on nomme un arbitre dans cette affaire, c'est qu'il était cer-



Le ministre Serge Ménard

tain qu'il avait agi correctement dans ce dossier », a poursuivi M. Ménard.

Lavigne regrette

Le ministre se défend bien d'avoir limogé contre son gré Robert Lavigne. Dès son arrivée au ministère, M. Lavigne lui avait spontanément offert sa démission.

M. Ménard avait d'abord décliné cette offre mais, il y a quelques semaines il revenait sur sa décision après mûre réflexion « et beaucoup de consultations ». Quand on lui rappelle que M. Lavigne, à Montréal, avait carrément déclaré quitter la SQ « à la demande de ses supérieurs », M. Ménard reconnaît avoir constaté que le directeur de la SQ « paraissait regretter d'avoir fait cette offre » de tirer sa révérence.

« J'ai trouvé sa réaction difficile, je croyais, compte tenu de notre première rencontre, que

cette décision lui aurait été plus facile, je trouve cela pénible », a laissé tomber M. Ménard.

Il rappelle que Québec avait dû modifier la loi pour le nommer pour un troisième mandat l'été dernier. Après six ans — il est arrivé à la tête de la SQ en 1988 —, il est « normal que la direction change à la Sûreté du Québec », a-t-il dit.

« M. Lavigne représente une période dont on peut être fiers dans les services policiers, une période d'intégrité et de professionnalisme, mais il faut aller plus loin », a-t-il déclaré.

Comme successeur, le nom de Lorrain Audy, un policier du même âge que M. Lavigne, qui a longtemps travaillé à la CUM avant de passer plus récemment à Hull, circulait hier comme possibilité. M. Ménard s'est toutefois refusé à tout commentaire.

M. Ménard confirme avoir offert un poste « d'inspecteur » à M. Lavigne — une sorte de « police des polices » qui devrait être créé au sein du ministère de la Sécurité publique.

La loi prévoit déjà que ces responsabilités assumées par le passé par la Commission de police du Québec le seront par ce nouvel « inspecteur » relevant directement du ministère. Une telle fonction supposait que M. Lavigne déménage à Québec, ce qui semblait être un obstacle.

Lavigne: une belle carrière mais une sortie par la porte de derrière...

ANDRÉ CÉDILLOT
et ÉRIC TROTIER

Après avoir grimpé les échelons un à un jusqu'au sommet, à la Sûreté du Québec, le directeur Robert Lavigne quitte ses fonctions par la porte arrière.

Promu en avril 1988, le directeur Lavigne, qui se décrivait lui-même comme un travailleur dans l'ombre, a été presque continuellement sur la sellette tout au long des six ans de son régime.

Dès les printemps 1990, quand germaient la crise amérindienne, les policiers de la SQ ont mal paru en laissant traîner les choses. Le pire s'est produit le 11 juillet, lors de la fameuse intervention ratée qui a entraîné la mort du caporal Marcel Lemay, à Oka.

À la suite d'un siège qui a paralysé la région de Montréal durant tout l'été et qui a eu des répercussions à travers la planète, la SQ a projeté l'image, tant à l'intérieur que dans le public, d'une police soumise au pouvoir politique.

Cette opinion s'est amplifiée lorsque la contrebande de cigarettes s'est répandue à la grandeur du Québec, sans que la SQ fasse sentir son autorité. Les hésitations de la direction à faire appliquer la loi dans les réserves amérindiennes et surtout sur le territoire de Kanata ont laissé un goût passablement amer dans la population.

L'entrée en scène du ministre de la Sécurité publique Claude Ryan, dont l'emprise sur la SQ était manifeste, est loin d'avoir rehaussé la crédibilité du directeur Lavigne.

Relationnistes

Au cœur de tant de controverses, la SQ a tenté de hausser sa cote de popularité en mettant sur pied une formidable équipe de relationnistes, au point où son image est devenue une véritable obsession.

Mais cette armée de « communicateurs » n'a pas donné plus de transparence. Le peu d'informations divulguées dans certaines histoires troublantes impliquant notamment d'autres corps de police — telles les affaires Barnabé et Trevor Kelly — a suscité de vives cri-



PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, La Presse

Un dernier au-revoir, hier, au quartier général de la SQ...

tiques, autant du public, des policiers que des milieux politiques.

Après d'après négociations avec le ministre Ryan, le directeur Lavigne avait vu son contrat exceptionnellement renouvelé pour trois ans, en janvier dernier, même s'il était question qu'il prenne sa retraite au terme de l'interminable enquête du coroner Guy Gilbert sur la mort du caporal Lemay.

Embarras

L'arrivée au pouvoir du gouvernement de Jacques Parizeau a changé radicalement les données du jeu.

En avril 1994, alors dans l'opposition, les péquistes avaient mis le directeur Lavigne dans l'embarras à cause d'une lettre exhibée par l'ancien ministre libéral Yvon Picotte en pleine Assemblée nationale.

Le document, signé par le directeur Lavigne, blanchissait le ministre Picotte qui avait été impliqué dans les enquêtes sur le monde des chevaux de course.

Le député Guy Chevrette, aujourd'hui ministre des Affaires municipales, avait demandé au directeur de la SQ s'il s'agissait d'une « commande politique ».

À peine nommé ministre de la Sécurité publique, début octobre, Serge Ménard a remis à l'ordre la direction de la SQ en l'intimant à « faire son travail » à Oka. Il avait aussi critiqué la spectaculaire intervention à la police de Chambly et le peu d'ouverture de la SQ envers les autres corps policiers dans le cours normal de son travail.

De toute évidence, les relations entre le nouveau ministre et le directeur Lavigne étaient mal parties. M. Lavigne avait même offert de démissionner à la suite de ses premières rencontres avec M. Ménard.

Agé de 52 ans, originaire de Granada, en Abitibi, Robert Lavigne a joint les rangs de la SQ en 1962. Patrouilleur, enquêteur, il se retrouve « architecte » de la police autochtone du Grand-Nord québécois, dans les années 70.

D'une promotion à l'autre, il devient commandant du district de l'Outaouais, avant d'être rapatrié à Montréal où il se voit confier la lourde responsabilité de la gestion de l'ensemble de l'administration de la SQ.

En 1988, trois ans après l'arrivée des Libéraux au pouvoir, il succède au directeur Jacques Beaudoin, l'un des plus appréciés par les agents de la SQ.

ARCHAMBAULT

• MUSIQUE •

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE AU QUÉBEC

OUVERT 7 JOURS MÊME LE DIMANCHE

SOLDÉ NOËL

Jusqu'à 40%

de rabais sur les instruments de musique

Claviers

YAMAHA • KURZWEIL • KAWAI
CASIO • ROLAND • KORG • E-MU

Guitares

YAMAHA • FENDER • NORMAN
SEAGULL • GODIN • LA PATRIE
IBANEZ • TAKAMINE • WASHBURN

Instruments à vent

ARMSTRONG • VITO

Amplificateurs

FENDER • YAMAHA
YORKVILLE

Batteries

Pour débutant

Pour enfant
WESTBURY

Écouteurs

SENNHEISER

Promotion en vigueur jusqu'au 4 décembre 94

502, rue Sainte-Catherine Est

C'EST TELLEMENT PLUS POUR TELLEMENT MOINS

Tous en taille 16+...

- ◇ Manteaux ◇ Robes
- ◇ Vêtements pour femmes de carrière
- ◇ Vêtements pour le week-end ◇ Lingerie
- ◇ Tenues de nuit
- ◇ Accessoires

Notre nouveau magasin au Carrefour Carnaval à LaSalle ouvrira bientôt.

Centre de la Concorde
4464, boul. de la Concorde,
Laval
661-8641

Place L'Acadie Beaumont
1154 avenue Beaumont,
Ville Mont-Royal
739-3538

Mail Carnaval
999, boul. Taschereau,
Greenfield Park
465-4135

Galleries des Sources
3167 Boulevard des Sources
Dollard-des-Ormeaux,
Québec
685-4096



Pleins feux sur les fuseaux.

Nos pantalons fuseaux en velours froissé sont parfaits pour le look superposé! Rehaussez-les ou agencez-les à votre guise: ils sont offerts en 4 magnifiques coloris! Taille régulière et petite, 38 à 44. Une valeur de 38 \$.

19⁹⁰ \$

Gilets en vogue.

Un must qui fait fureur! Faites votre choix parmi 4 superbes modèles. Tailles 38 à 44. Une valeur de 35 \$ à 50 \$.

19⁹⁰ \$

Tourbillon de tuniques.

Le style dernier cri qui avantage la silhouette. Nos hauts de style tunique sont en velours froissé et vous pouvez choisir parmi 8 jolies couleurs! Tailles 38 à 44. Une valeur de 38 \$.

24⁹⁰ \$

ENTREPÔT Pennington

Un faux journaliste tabasse Michel Hamelin, ex-président de la CUM, dans son bureau

MARTIN PELCHAT

■ L'ex-président du Comité exécutif de la CUM, Michel Hamelin, a eu la peur de sa vie lundi matin, quand un individu qui se faisait passer pour un journaliste lui a administré sans avertissement une raclée dans un bureau de la Commission municipale du Québec, au Complexe Desjardins.

M. Hamelin, qui est âgé de 53 ans, venait de donner une entrevue d'une trentaine de minutes au faux journaliste quand ce dernier s'est levé, a commencé à enfilier des gants et a reproché à l'ex-politicien et aux « réfugiés » d'être responsables du fait qu'il n'avait pas d'emploi.

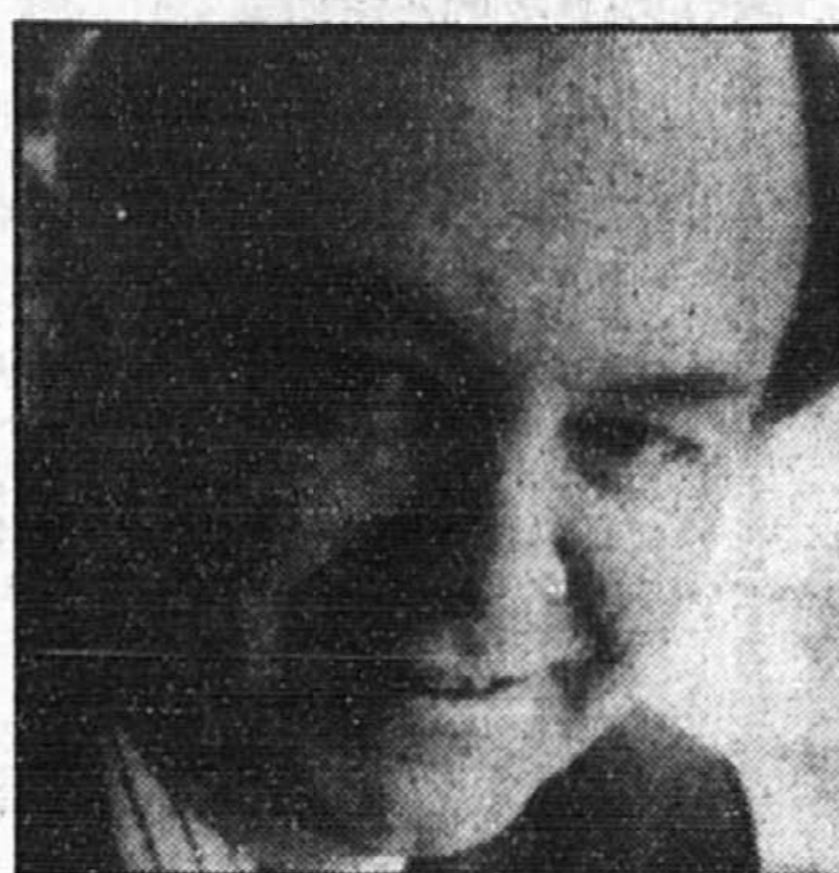
Sans avertissement, l'homme a

alors frappé M. Hamelin d'un violent coup de poing à la mâchoire. M. Hamelin est tombé et a continué d'essuyer des coups à la volée. L'agresseur a aussi lancé à la tête de M. Hamelin son lourd portefeuille.

« Je criais, mais la porte du bureau était fermée, racontait Michel Hamelin hier soir à *La Presse*. C'est assez insonorisé et les secrétaires étaient beaucoup plus loin. »

M. Hamelin a tenté d'amadouer le forcené, qui l'empêchait de sortir. Il n'a réussi à s'enfuir que lorsque l'homme s'est penché pour ramasser ses lunettes.

Le faux journaliste a été interpellé par des gardiens de sécurité dans le corridor, à l'extérieur des bureaux de la Commission municipale. Il a prétendu avoir été attaqué



Michel Hamelin

par M. Hamelin mais les gardiens ne l'ont pas cru, puisque M. Hamelin s'est aussitôt montré dans le corridor, ensanglanté.

L'individu, un chômeur de 48 ans, a été cueilli par les policiers du poste 33. Mardi, il a été accusé de séquestration et d'agression armée, a indiqué le lieutenant Paul Quidoz, du Service de police de la CUM. L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires, mais il paraît perturbé mentalement.

Il avait pris rendez-vous avec Michel Hamelin une semaine auparavant, en donnant son vrai nom et en se faisant passer pour un journa-

liste pigiste préparant un reportage sur « l'intégration des communautés culturelles ».

M. Hamelin, qui a joint les rangs de la Commission municipale du Québec en avril, après huit ans à la présidence de la CUM, a voulu référer son interlocuteur à la CUM, mais l'homme a insisté pour le rencontrer lui, compte tenu de son expérience passée.

L'entrevue a duré une trentaine de minutes. « J'ai trouvé étrange qu'il ne prenne pas de notes, de raconter M. Hamelin. Mais ma crainte, c'était d'être mal cité. C'est déjà arrivé... »

Au cours de l'interview, l'homme posait des questions cohérentes, mais semblait en avoir contre les immigrants, poursuit Michel Hamelin, qui vantait pour sa part l'apport des communautés culturelles.

Quand le faux reporter s'est levé, il a dit en substance, avant de porter le premier coup, qu'il n'avait pas de travail « à cause des réfugiés ». C'était selon lui le résultat du travail de Michel Hamelin à la tête de la CUM.

M. Hamelin s'en est heureusement tiré sans fractures. Mais il porte encore des traces de l'agression au visage et sur le corps. « Même ceux qui sont sortis de la vie publique ne sont jamais à l'abri », conclut-il maintenant, en se promettant d'être plus méfiant.

L'acquiescement du caporal Paul-Normand Chevalier est contesté en Cour d'appel

ANDRÉ CÉDILOT

■ Le ministère public conteste en Cour d'appel l'acquiescement du caporal Paul-Normand Chevalier dans une affaire de trafic de cinq kilos de cocaïne à laquelle étaient mêlés trois informateurs de police, le 27 septembre 1991.

Estimant que le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, s'est trompé au moins à six occasions au cours du procès, Me Pierre Sauvé, de la Couronne, réclame l'annulation du verdict et la tenue d'un nouveau procès.

Dans sa requête, l'avocat de la poursuite mentionne notamment que le juge de première instance s'est appuyé « sur des considérations étrangères à la preuve » pour donner raison à la défense.

Me Sauvé soutient également que le juge a erré en l'obligeant à faire entendre Michel Trudeau et Linda Portelance, qu'il n'avait pas placés

sur sa liste de témoins. Par contre, il aurait refusé certains éléments de preuve que la Couronne tenait à déposer, à l'encontre de la défense de l'accusé.

L'avocat de la Couronne estime que le juge Beaulieu a commis une erreur de droit en déclarant illégale la perquisition que les policiers de Laval avaient effectuée au domicile du caporal Chevalier, le 5 décembre 1991.

Selon Me Sauvé, ces mauvaises décisions sont avérées cruciales pour l'issue du procès. Il entend étoffer ses arguments dans un autre document qu'il entend faire parvenir à la Cour d'appel. Il souhaite également plaider de vive voix.

Le caporal Chevalier avait été arrêté le 25 novembre 1991 par la police de Laval. Il avait été acquitté d'accusations de possession et de trafic de cocaïne à l'issue d'un procès qui avait duré 41 jours, répartis sur plus d'un an.



Pierre Foglia

Larose

Savez-vous combien j'ai écrit de chroniques dans ma vie de chroniqueur ?

Autour de 4 000. Savez-vous combien de fois je suis allé en parler à la télévision ?

Zéro fois. Savez-vous combien d'éditeurs m'ont proposé de publier mes chroniques ?

Tous. Même Jacques Godbout, le grand ami de Jean Larose, m'a relancé tout l'été 93 pour que je publie au Boréal. Il est vrai qu'il me disait aussi : « Tes chroniques ne valent pas d'la marde, mais elles se vendront bien ». Et il y mettait un peu de pression : « A condition que tu te grouilles, parce que la postérité, c'est pas pour ta gueule ». Non ce n'est pas vrai. Il ne m'a jamais dit cela. Y cause pas comme ça, Godbout. Il m'a dit : « Vous comprenez, cher ami, ces petites choses-là se conservent mal ».

Comme la pizza, quoi. Bref, savez-vous combien j'ai fait de pizzas avec mes 4 000 chroniques ?

Zéro pizza. Zéro livre.

Savez-vous ce que je trouve le plus dur à dealer dans ma vie de chroniqueur ?

La continuité bien sûr. Et la deuxième affaire la plus dure ?

La notoriété que confèrent, d'office, 4 000 chroniques. Quand je suis interpellé par des inconnus, je fonds, je fuis, je deviens encore plus con, encore plus débile que je le suis vraiment. Mes proches savent qu'il ne faut pas me parler de mes chroniques, même pour dire qu'ils viennent d'en entendre parler. Cela fait 20 ans que je m'entraîne à me passer de l'approbation d'autrui. Les compliments gâtent mon jugement, comme tout le monde.

Est-ce dire que je suis l'être le plus modeste du monde ?

Bien sûr que non. Je veux la renommée, mais sans ses trompettes, sans ses emmerdements, sans ses bruyantes représentations, tranquille à Saint-Armand. Je veux être le « juste ignoré » de la tradition juive. Mais sans être trop juif, tout de même. Je veux dire, trop humble.

Pourquoi je vous raconte tout cela ce matin ?

Parce que Jean Larose.

Jean Larose qui a écrit cette énormité que m'a jeté en bas de ma chaise, dans le livre dont tout le monde parle : « Foglia s'imagine assez bien en grand prêtre... revêtu d'une chasuble de gaze que lui arrachent, tout à leur passion impérieuse de savoir où ça se passe, les Ménades du grand Ça. Tous délicieusement nus, entonnent alors le We are the world we are the children... »

Voyez un peu qui me prête des délirés de rock star ! Jean Larose, le grand prêtre des intellectuels québécois lui-même. Le gourou qu'une intellocratie de province ne se lasse pas de regarder tortiller du cul, jusqu'au dépôt de son petit caca songé bi-annuel.

Savez-vous combien Jean Larose a écrit de chroniques dans sa vie de professeur d'université ?

Une vingtaine peut-être.

Savez combien de livres il en a tiré ?

Déjà quatre.

Le dernier livre de Jean Larose compte quatre chroniques dont une qui avait déjà été publiée ailleurs.

La première parle de souveraineté.

Combien de fois, au cours des dernières années, vous ai-je dit, que l'indépendance du Québec n'avait pas à se justifier ?

Dix fois ? J'ai dit dix fois, peut-être vingt, qu'il n'y avait pas d'autre raison de faire l'indépendance que... l'indépendance. Ça coûtera ce que ça coûtera, on s'en crisse. Faites-la, faites-la pas. Mais de grâce, rangez vos calculatrices.

Nous sommes assez nombreux, je crois, à penser ainsi.

Eh bien Jean Larose nous dit que lui aussi, mon vieux. Sauf qu'il ajoute que la littérature c'est comme la souveraineté : elle n'a pas à se justifier. Bon... Sauf que je ne vois pas ce que la littérature vient foutre ici. Tant qu'à cela, le rock'n'roll, la bicyclette, l'amour, le tricot, la plongée sous-marine n'ont pas à se justifier non plus, de là à soutenir leur indépendance intrinsèque et souveraine, c'est peut-être, à ce moment-ci de la campagne référendaire, embrouiller inutilement les choses, non ?

Deuxième sujet du livre, Mordecai Richler. Combien de chroniqueurs et d'éditorialistes ont-ils reproché à Mordecai Richler de régler ses comptes avec le Québec sur des tribunes étrangères ?

Au moins quinze. Dont moi.

Eh bien Jean Larose aussi trouve que Mordecai exagère. Soupçonne-t-il que, peut-être, cela avait déjà été dit ? Pas de problème, il relève hardiment le défi de l'inédit en soulignant quelque part : la confusion lamentable des répliques données à Richler. Bref, on est tous des cons. Et sans sa clairvoyante intervention, on serait tous morts idiots et antisémites.

J'ai sauté les trente pages suivantes dans lesquelles Larose se querelle obscurément avec un autre prof, à propos d'un livre que je n'ai pas lu.

Puis j'ai vainement cherché, dans les 20 pages qui me sont consacrées, où il voulait en venir. Passons sur le règlement de compte. Assez joué du couteau pour aujourd'hui — il y aura d'autres fois, j'en suis sûr. Soyons candides une minute.

Je me pose une grande question dans la vie, et je me la posais dans la chronique au centre de cette polémique :

« Sommes-nous, oui ou non, à l'aube d'un nouvel ordre culturel ? Sommes-nous à la fin d'une ère ? À la fin du règne de la LETTRE ? Donc de la littérature ? Je ne vous dis pas que je le souhaite, je vous le demande. Quel sort sera-t-il fait à ce qui reste du TEXTE, quand la technologie permettra à l'image d'embarquer sur l'autoroute électronique, dans cinq ans maximum ? »

Et en corollaire : « Ne sommes-nous pas, nous les lettrés — parce que je suis aussi un lettré, pas de la même noblesse, mais de la même engeance que Larose — ne sommes-nous pas, nous les lettrés, dans la phase de refus qui vient avec l'annonce de toute mort ? »

Au lieu de répondre à cette question, Larose s'excite le poil des jambes pendant 20 pages. Il me dit pendant 20 pages quel con je suis d'avoir osé poser cette question.

Mais il n'y répond pas.

Pourtant la question ne doit pas être si conne puisque Jean Larose lui-même, en septembre 86, disait dans *l'Actualité* : « On est à la fin d'un monde, la fin d'un couple, peut-être même de la littérature... »

Branche-toi, Chose.

À Dunham, un village voisin du mien, il y a un surplus de l'armée. Il est annoncé par une pancarte qui dit en lettres de dix pouces, « Surplus de l'Armée ». Le « e » n'est pas tombé. C'est une faute de dix pouces.

C'est pas la faute d'orthographe, bien sûr. C'est l'indifférence du village. Chaque fois que je passe, je pense à toi Larose. Je pense que tu l'as dans le cul. Je ne peux pas dire que ça me fait de la peine.

MONTBLANC

L'ART DE L'ÉCRITURE

Agenda et stylo à encre
Meisterstück 149.
Gravure et frappe personnalisées
disponibles. Voyez la collection Montblanc
chez un détaillant autorisé.

CHÂTEAU D'IVOIRE
DEPUIS 1978
2020, de la Montagne, Montréal (Québec) 845-4651

AUBAINES DES FÊTES

BOMBAY EST BEAUCOUP PLUS QU'UN MAGASIN DE MOBILIER!
VENEZ DÉCOUVRIR UNE FOULE D'IDÉES-CADEAUX INNOVATRICES ET
IRRÉSISTIBLES DURANT NOTRE SOLDE DE NOËL.

49\$ Cour. 69\$
A. HORLOGE À PENDULE MINIATURE
Une version miniature d'un style classique, dotée de faiteaux en laiton massif et d'une pendule plaquée laiton. Piles non comprises.
13 1/4 po h x 4 po x 2 po p

79\$ Cour. 99\$
B. ALBUM À SOUVENIRS
Exclusif à Bombay, cet album fini acajou est muni de 10 pages en papier, avec caches en similicuir de divers formats. Plaque en laiton à graver; gravure non comprise.
10 1/4 po h x 12 po x 2 1/4 po p
Rechange : 10 pages, 20 caches 29\$

35\$ Cour. 45\$
C. PORTE-CRAVATES
Fini acajou; doté de pinces de laiton (pour toutes les cravates que papa a reçues l'année dernière).
4 po h x 19 po x 1 1/4 po p

SOLDE DE CADEAUX

19\$ Cour. 25\$
D. STYLOS DE DIRECTEUR
Des stylos à bille avec dispositif à rotation en un choix de finitions : acajou, ronceux ou marbré avec boîtes de présentation en bois assorties.

49\$ et 99\$
Cour. 69\$ et 129\$
E. HORLOGE DEVONSHIRE
Ornée de dessins au pochoir dorés. Piles non comprises.
Petite (Non montrée) : 49\$ Cour. 69\$
5 po h x 12 1/2 po x 2 1/4 po p
Grande : 99\$ Cour. 129\$
7 1/2 po h x 19 1/2 po x 3 po p

49\$ Cour. 69\$
F. BOÎTE À MUSIQUE
Une idée-cadeau charmante, ce coffret à bijoux est ornée de vraies fleurs dans son couvercle en verre.
2 1/2 po h x 8 1/4 po x 4 1/2 po p

49\$ Cour. 59\$
G. COFFRET DE CARTES AUX QUATRE COULEURS
Une exclusivité Bombay avec un motif en bronze incrusté dans le couvercle. Jeux de cartes comprises
2 po h x 5 1/2 po x 4 1/2 po p

89\$ Cour. 129\$
H. MEUBLE-CARROUSEL POUR DC
Accepte jusqu'à 64 DC.
16 po h x 11 1/2 po carrés

59\$ Cour. 79\$
I. ÉCRITTOIRE
Une idée-cadeau géniale pour un étudiant ou un écrivain en herbe. Finie acajou avec un grand compartiment pour le rangement de fournitures.
3 1/2 po h x 11 1/2 po x 13 1/2 po

Les prix de solde sont en vigueur jusqu'au 24 décembre. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362 • Les Galeries d'Anjou 352-7696
Les Promenades Saint-Bruno 441-0987 Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

GRATUIT

LORSQUE VOUS FAITES L'ACHAT D'UN SUBWOOFER MIRAGE PS-1290 VOUS OBTENEZ **GRATUITEMENT** LES HAUT-PARLEURS MIRAGE M901

EXCELLENT POUR LA MUSIQUE ET LE CINÉMA MAISON
L'ensemble complet comprend:

- Subwoofer MIRAGE PS-1290 avec amplificateur 90 watts intégré
- Haut-parleurs MIRAGE M901
- Base pour haut-parleurs MIRAGE PS-1290

699\$

Pour un son qui fait trembler la terre!!!

audio centre

Montréal: 5260, rue Sherbrooke Ouest (514) 482-4420
Brossard: 8080, boul. Taschereau Ouest (514) 466-1999
Laval: 1970, boul. Le Corbusier (514) 687-3627

OUVERT LE DIMANCHE 12 H À 17 H

Les automobilistes du Québec mécontents de leurs routes

YANN PINEAU

Près de la moitié des automobilistes québécois estiment que les routes sont en mauvais état dans leur municipalité et plus du tiers pensent la même chose des routes qui mènent à leur ville ou à leur village.

Ces résultats sont tirés d'un sondage mené en août 1994 par l'Association canadienne des automobilistes (CAA) dans tout le Canada.

Les automobilistes du Québec

sont les plus nombreux à être mécontents de l'état des routes menant à leur municipalité (36 p. cent), suivis de loin par ceux de la Saskatchewan (21 p. cent). Toutefois, 51 p. cent des conducteurs québécois estiment que l'état de ces routes est passable et 13 p. cent pensent qu'il est bon.

Sur l'ensemble du Canada, 18 p. cent des automobilistes affirment que les routes menant à leur localité sont mauvaises, 51 p. cent qu'elles sont passables et 30 p. cent qu'elles sont bonnes.

En ce qui concerne les routes situées dans leur municipalité, les conducteurs québécois semblent aussi insatisfaits que ceux de la Saskatchewan. Ils sont 44 p. cent dans les deux provinces à trouver mauvais l'état de ces routes. Au Québec, 48 p. cent des automobilistes pensent que l'état des routes de leur municipalité est passable et 8 p. cent considèrent qu'il est bon. Au Canada, ces chiffres sont : mauvais état, 29 p. cent ; passable, 52 p. cent, et bon, 18 p. cent.

Le président par intérim de la CAA, Richard Godding, a déploré la réduction des fonds alloués aux routes par les gouvernements au cours des dernières années. M. Godding appelle les membres de la CAA à écrire à leur député fédéral pour qu'Ottawa réinvestisse les revenus tirés de la taxe sur l'essence dans le réseau routier national.

CUM: accord de principe avec les cols blancs

La Communauté urbaine de Montréal et les représentants syndicaux de ses 1 500 cols blancs viennent de signer une entente de principe au sujet de la nouvelle convention collective.

Les détails de l'accord ne seront cependant pas divulgués avant la fin de l'assemblée générale des syndiqués prévue pour mercredi prochain.

Selon le porte-parole de la CUM, l'entente de principe est survenue au cours de la nuit de mercredi à jeudi dernier.

Pour sa part, l'exécutif syndical doit rencontrer les médias le 1^{er} décembre, le lendemain de l'assemblée générale de ses membres.

La convention collective des cols blancs de la CUM était échue depuis novembre 1992 et le syndicat voulait en arriver à un accord avant le 1^{er} décembre. La CUM exigeait de ses employés une augmentation de la semaine de travail de 33 heures et 45 minutes à 35 heures.

Rappelons que la CUM et ses 270 cols bleus ont ratifié récemment une nouvelle convention collective prévoyant la semaine de 35 heures réparties sur quatre jours.

Ces quatre jours de travail consécutifs peuvent cependant s'étaler sur toute la semaine, ce qui mettra un terme au temps supplémentaire versé au cours des week-ends, une économie importante pour les contribuables, avait alors mentionné la CUM.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 85% TOUT EST GARANTI À 100%

OUI, PAPA! OUVERT LE DIMANCHE 12h-17h!

LIQUIDATION FIN D'ANNEE!

CADEAUX! CHOIX ÉNORME DE CADEAUX POUR NOËL À TRAVERS NOS RAYONS... PROFITEZ-EN!

STORES VERTICAUX

SUPER SPÉCIAUX POUR PORTE-PATIO 75" x 84" FAITS SUR MESURE

PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES VERTICAUX en PVC RAYÉ, 3 1/2" «Edgeliner» 4 couleurs au choix, 75" x 84" en stock. RAIL GARANTI À VIE! SUPER SPÉCIAL 47⁹⁹

STORES VERTICAUX en PVC LUSTRÉ «Mosaïque» 7 couleurs au choix, 75" x 84" en stock. RAIL GARANTI À VIE! SUPER SPÉCIAL 57⁹⁹

STORES VERTICAUX en ALUMINIUM, 3 1/2" «Série 4-6000» Choix de 60 couleurs, 75" x 84" en stock. RAIL GARANTI À VIE! SUPER SPÉCIAL 67⁹⁹

STORES VERTICAUX en TISSU, 3 1/2" «Calienté» 6 couleurs au choix, 75" x 84" en stock. RAIL GARANTI À VIE! SUPER SPÉCIAL 77⁹⁹

DES MILLIONS \$ DE DOLLARS EN MARCHANDISE À LIQUIDER! PROFITEZ DES RÉDUCTIONS À TRAVERS TOUTS NOS RAYONS! NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!

STORES VÉNITIENS NON-RÉCLAMÉS 19⁹⁹ ch.

Stores en aluminium de HAUTE QUALITÉ Kadilac faits sur mesure, couleurs et grandeurs variées.

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1^{re} QUALITÉ!

TOUS LES JOURS! Blanc ou ivoire

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"
20x	249	499	40x	649	1049
22x	288	569	44x	699	1099
24x	269	625	48x	775	1125
26x	299	669	54x	899	1299
27x	349	675	60x	975	1375
30x	399	725	64x	1199	1499
33x	529	799	72x	1249	1799
36x	549	825	porte patio 78" x 84"		2799

69 autres grandeurs en stock, TOUJOURS AUX PLUS BAS PRIX!

MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX SUR LE MARCHÉ!

N'oubliez pas!!! CE N'EST JAMAIS TROP TARD

POUR DÉCORER AVANT LES FÊTES

Seulement Au Bon Marché vous offre un choix de **20,000** styles et couleurs de stores faits sur mesure

PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!*

DES MILLIERS D'IDÉES-CADEAU POUR NOËL TOUJOURS AUX PLUS BAS PRIX!

RAYON DE LITERIE en LIQUIDATION

COUVRE-LITS 19⁹⁹ à partir de
DOUILLETES 19⁹⁹ à partir de
ENSEMBLE DE DOUILLETES 59⁹⁹ à partir de

OREILLERS en polyester, lavables non-allergène

Standard **4⁹⁹** Reine **5⁹⁹**

Cadeau IDÉAL pour Noël! DUVET D'OIE BLANC

ENTIÈREMENT CLOISONNÉ!

BONNUS 25% DE RÉBAIS ADDITIONNELS SUR NOS BAS PRIX DE COUVRE-DUVETS AVEC TOUT ACHAT D'UN ENSEMBLE EN DUVET NATUREL

- Édredon luxueux, confortable pour toute l'année
- Qualité superbe, duvet d'oie blanc
- Cloisonné par carreaux 2" x 10"
- Tissu de percale 100%, 260 fils/p.c. avec cordon contour

ÉPAISSEUR STANDARD TRÈS ÉPAIS

Simple 59⁹⁹	Simple 99⁹⁹ 29 on!
Double 79⁹⁹	Double 129⁹⁹ 37 on!
Reine 89⁹⁹	Reine 149⁹⁹ 43 on!
Roi 129⁹⁹	Roi 189⁹⁹ 50 on!

STORES DE FENÊTRES 1^{re} QUALITÉ, Stores opaques blanc

Grandeurs	Unité	Franges	Grandeurs	Unité	Prix
28 1/2x58	8,49	12,49	64 1/2x58	UNI	29,49
37 1/2x70	9,49	14,49	64 1/2x70	UNI	38,49
37 1/2x82	14,49	20,49	73 1/2x58	UNI	38,49
43 1/2x70	15,49	20,49	73 1/2x70	UNI	31,49
43 1/2x82	17,49	22,49	78 1/2x70	UNI	48,49
49 1/2x70	18,49	23,49	85 1/2x70	UNI	64,49
49 1/2x82	20,49	28,49	97 1/2x70	UNI	76,49
55 1/2x70	26,49	31,49	109 1/2x70	UNI	87,49
55 1/2x82	27,49	33,49			

Pour porte-patio 72 1/2x90 UNI 49,49

ENSEMBLES de DRAPS en PERCALE

Ensembles en percale de 1^{re} qualité à des prix incroyablement bas!

Simple 17⁹⁹	Double 27⁹⁹	Reine 33⁹⁹	Roi 48⁹⁹
-------------------------------	-------------------------------	------------------------------	----------------------------

DRAPERIES FAITES SUR MESURE

PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS AU MEILLEUR PRIX ET CONFECTION GARANTIE

Viennent les froidures. Les plus belles peaux d'agneau du monde

Le plus beau choix de teintes et de modèles en peau d'agneau léger espagnol mérinos.



EXCLUSIF LE LUXE À PRIX SUPERÉCONOMIQUE

Ce luxueux manteau vous tiendra chaud sous les plus basses températures et sous la neige ou la pluie.

POUR FEMMES ET HOMMES CONFECTION SUR MESURE TAILLES : RÉGULIÈRE ET PETITE Cadeau idéal pour Noël

Robert Arnold

OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h dimanche 11 h à 15 h lundi au vendredi, de 12 h à 18 h. 9250, av. du Parc (angle Chabanel) local 450 Tél.: 387-5495

LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA **3500** EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 40 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!

Entre boul. St-Michel et Pie-IX **est**

Au Bon Marché

HEURES D'OUVERTURE
Lundi et mardi: 9h15-18h
Mercredi au vendredi: 9h15-21h
Samedi: 9h-17h
Dimanche: 12-17h

LE PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS AU MEILLEUR PRIX ET CONFECTION GARANTIE

A l'exception des commandes effectuées le dimanche ou le mercredi soir.

SEARS

Attendez-vous à plus

HEURES D'OUVERTURE DES FÊTES

Du 28 novembre 1994
jusqu'au 3 janvier 1995
Lundi au vendredi: 9h30 à 21h
Samedi: 8h30 à 17h
Dimanche: 10h à 17h
Exceptions:
- lundi 26 décembre: 13h à 21h
- 25 décembre, 1 et 2 janvier: magasins fermés

4 JOURS SEULEMENT!

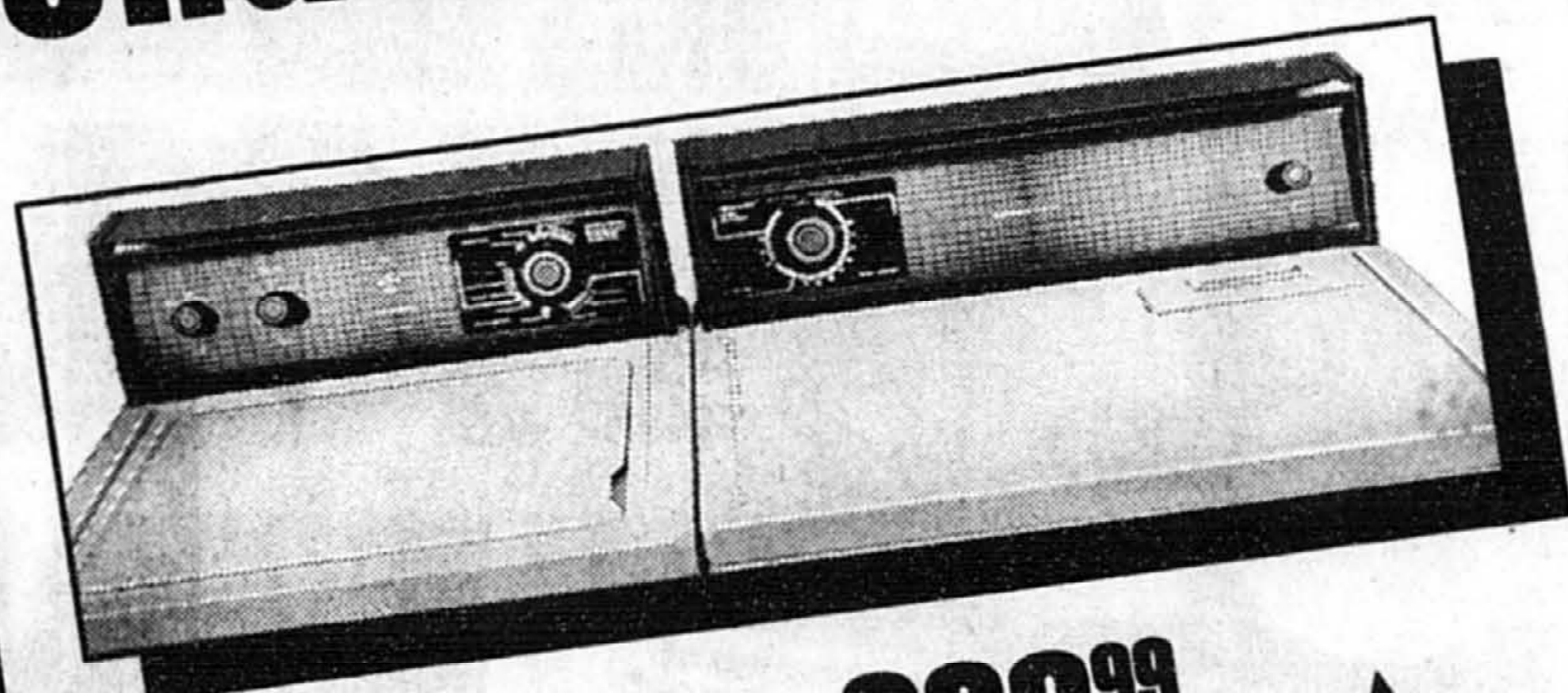
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

pour profiter de ces achats spéciaux!



599⁹⁹
Ch. Ord. 659,99
Rabais 60\$. Cuisinière électrique Kenmore^{MD} 30" à nettoyage facile, éléments serpentinés de luxe dont un pour mijotage. Blanc. N° 62155.

RABAIS 50\$
Fauteuil et tabouret 'Allure' de style européen à monture en bois laminé courbé au fini chêne ou noir. Noir. N° 43040. Sears ord. 899,99.
Ch. Ord. **849,99**
Couleur sur commande aussi en réclame.
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears



569⁹⁹
Ch. Ord. 599,99
Rabais 30\$. Laveuse Kenmore^{MD} à 8 programmes de grande capacité à agitateur Dual-Action^{MD}, filtre à charpie autonettoyant. 3 températures lavage/rinçage. 2.45 pi. cu. N° 44200.

369⁹⁹
Ch. Ord. 399,99
Rabais 30\$. Sécheuse Kenmore^{MD} de grande capacité. 4 programmes de grande capacité. Séchage minuté avec chaleur, porte à très grande ouverture pour accès facile, tambour éclairé. Capacité de 6.4 pi. cu. N° 84200.

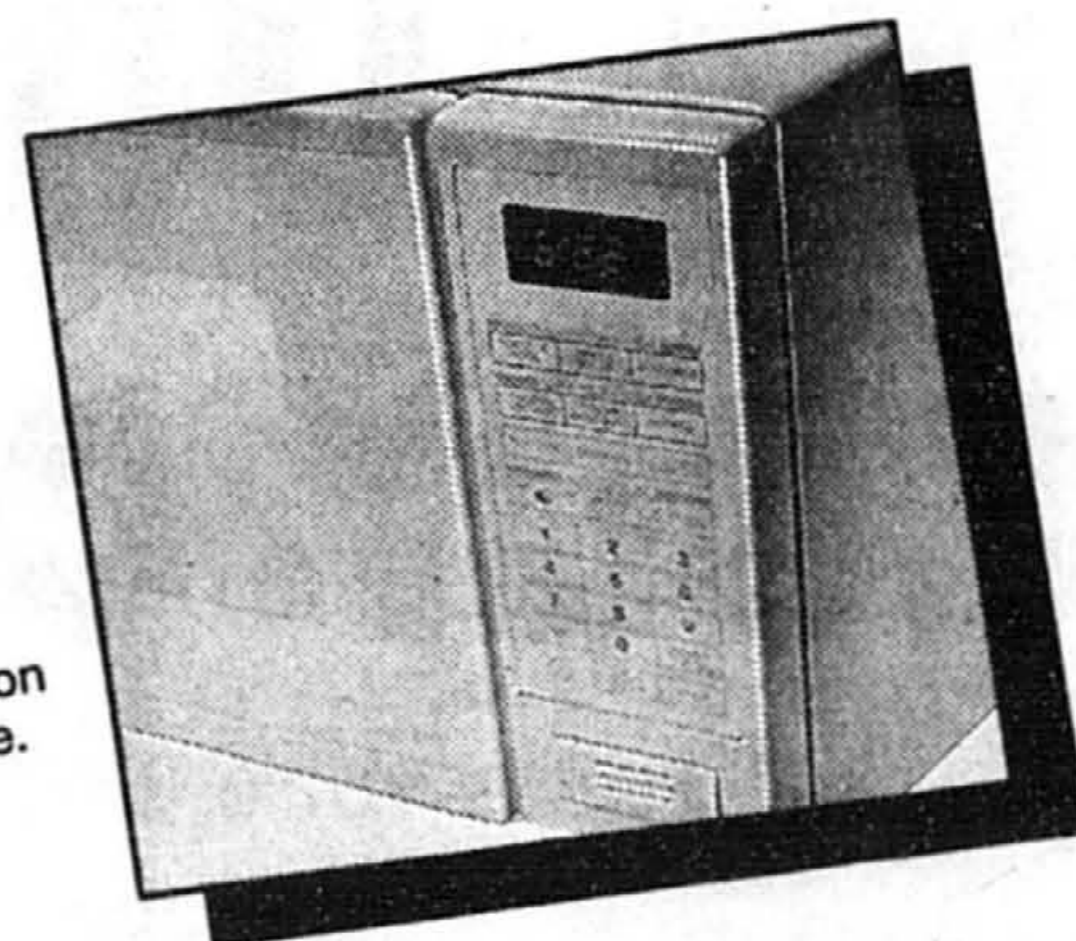
449⁹⁸

Ens. 1 pl.
Achat spécial! Ens. de matelas 'Dream Rose' avec dessus moelleux à 4 couches d'isolation pour confort. Garantie[†] limitée de 15 ans.
Série N° 74330.
2 pl. Ens. **549,98**
G 2 pl. Ens. **599,98**
[†]Détails complets de la garantie chez Sears



199⁹⁹

Ch. Ord. 219,99
Rabais 20\$. Micro-ondes Kenmore^{MD} 0.8 pi. cu. de ligne profilée. 800 W, 10 niveaux de puissance et touche pour cuisson rapide, 3 modes de réchauffage. N° 87450.



Avec la carte Sears, rien à payer avant mai 1995

SUR TOUS LES MEUBLES*, ENSEMBLES DE MATELAS ET GROS ÉLECTROMÉNAGERS

PAS d'acompte à verser **PAS** de taxes à payer à l'avance **PAS** d'achat minimum **PAS** d'intervention d'un tiers pour le crédit

Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Cette offre prend fin samedi le 24 décembre 1994. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés des centres de liquidation et achats par catalogue. Détails en magasin. *Sauf meuble de patio et pour bébés

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 24 NOVEMBRE AU DIMANCHE 27 NOVEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal:** Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. **Région de Québec:** Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. **En province:** Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SEARS

Attendez-vous à plus



1888

Ch.
1 pl.,
2 pl.
ou G 2 pl.

Douillette ou housse pour couette de tout format

Faites votre choix parmi notre sélection de douillettes de première qualité à bourre polyester.
De plus, profitez de notre achat spécial sur housses réversibles pour couettes,
en polyester et coton en un choix de motifs et couleurs.

Le choix peut varier selon les magasins

JUSQU'À DIMANCHE SEULEMENT

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 24 NOVEMBRE AU DIMANCHE 27 NOVEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

**AU CLUB SEARS... MARCHANDISE *
OU VOYAGE EN AVION ** GRATUITS**

Les membres du Club Sears participant au programme de récompenses AIR MILESSM peuvent échanger leurs points contre de la marchandise ou des voyages en avion gratuits.

MC-AIR MILES International Holdings, N.Y. Sears Canada Inc. est un usager inscrit.

*Taxes applicables incluses. **Taxes et frais autres que le billet non inclus.



SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

SEARS

Attendez-vous à plus



Rien que 598\$
Au plus bas prix à ce jour!

RABAIS 180\$ CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE KENMORE 30"

Éléments de luxe dont 1 pour mijotage, 2 à chaleur rapide. Dossieret amovible et dessus se soulevant pour nettoyage facile. Minuteur électronique pour mise en marche différée. Blanc. N° 64020.

Supplément pour porte en verre noir, ton amande, autonettoyant

EN PLUS

Ne payez rien avant
 novembre 1995

sur approbation du service du
 crédit, avec la carte Sears. 25\$
 de frais d'administration. Offre
 en vigueur jusqu'au 27 novembre
 1994. Détails en magasin.

JUSQU'AU DIMANCHE SEULEMENT

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 24 NOVEMBRE AU DIMANCHE 27 NOVEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

HEURES D'OUVERTURE DES FÊTES

Du 28 novembre 1994 jusqu'au 3 janvier 1995

Lundi au vendredi : 9h30 à 21 h

Samedi : 8h30 à 17 h

Dimanche : 10h à 17h

Exceptions : -Lundi 26 décembre : 13 h à 21h

-25 décembre, 1 et 2 janvier : magasins fermés

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.



SEARS

Attendez-vous à plus

PAS DE PLUS BAS PRIX CETTE SAISON!



149⁹⁹

Chac. Ord. 249,99

*Complets en laine
à prix courants*

Les complets ne sont pas offerts dans tous les magasins Sears

Prix en vigueur du jeudi 24 novembre au dimanche 27 novembre 1994, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

119⁹⁹

Chac. Ord. 149,99

*Complets en polyester et
laine à prix courants*



SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Le poivre de Cayenne fait maintenant partie de l'arsenal de la police de la CUM

Les policiers pourront utiliser le gaz poivré dans le cadre d'un projet-pilote

LUCIE CÔTÉ

■ Au cours des cinq prochains mois, des policiers du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) neutraliseront les suspects récalcitrants et agressifs en leur vaporisant du gaz pimenté au visage.

Hier, lors d'une simulation effectuée dans le stationnement du poste 15 de Notre-Dame-de-Grâce (là où Anthony Griffin a été abattu il y a sept ans), l'agent Réjean Galarneau, du service technique, s'est rué sur son lieutenant Michel Gignac.

Aussitôt aspergé au visage par le puissant produit aérosol, il a dû s'arrêter, désorienté, ses yeux, brûlants, hermétiquement fermés.

Ses collègues lui sont venus en aide, le guidant vers les bacs d'eau froide où il s'est longuement plongé le visage pour bien se rincer les yeux. « Au début, c'est insupportable », confiait un peu plus tard le pauvre volontaire, les yeux rougis, qui en avait encore pour 30 minutes à subir les inconvénients du jet.

Commercialisée sous la marque Cap-Stun, la nouvelle arme — qui sera essayée pendant le projet-pilote par les policiers du SPCUM des postes 22 (Verdun), 25 et 33 (centre-ville) et 44 (Villeray et Saint-Michel) — contient de l'oléorésine capsicum, un produit extrait de plusieurs variétés de piment, dont le poivre de Cayenne.

Arme intermédiaire
Utilisé depuis plus de 10 ans aux États-Unis, considéré par les policiers comme une arme offensive intermédiaire, qui peut être utilisée à la place du bâton et avant l'arme à feu, l'aérosol est aussi une arme prohibée selon le Code criminel.

Le simple citoyen ne doit



PHOTOS MICHEL GRAVEL La Presse

Au cours de la simulation d'une attaque, le volontaire Réjean Galarneau, du service technique, se précipite sur le lieutenant Michel Gignac, qui l'attend, son aérosol à la main.

donc pas songer à se munir d'une petite bombe aérosol pour se défendre.

Les policiers des postes concernés ont suivi une formation spéciale, pour venir en aide notamment aux personnes aspergées, et devront rédiger un rapport lorsqu'ils utilisent le Cap-Stun.

Le piquant aérosol, déjà



Le lieutenant Gignac vient en aide à sa «victime» Réjean Galarneau.

employé par les policiers de Laval, de Hull et de Québec, doit diminuer le recours à la force physique et réduire les risques de blessures pour les policiers et les suspects.

Les policiers qui tentent de maîtriser des suspects violents subissent des blessures qui leur font manquer l'équivalent de 1000 jours de travail par année.

Si l'essai s'avère concluant, tous les policiers de la CUM seront formés pour utiliser le gaz poivré.

Il semble que le seul aspect du petit contenant noir soit parfois dissuasif. Déjà, au cours du week-end dernier, un policier n'a eu qu'à brandir la petite bombe qu'il portait à la ceinture pour obtenir la reddition d'un suspect.

Un Noël, deux Essence...



PAPIERS À LETTRES * PLUMES ET STYLOS-PLUMES
AGENDAS DE LUXE * CALENDRIERS 95 * ALBUMS-PHOTO
DÉCORATIONS, CARTES ET CADEAUX DE NOËL

4160, rue Saint-Denis (Angle Rachel)
288-9691

1307, Sainte-Catherine O. (Chez OGILVY)
844-8244

De quoi faire rêver le père Noël 1 CARAT



Bague 14 kt **2788\$**
Prix ord.: 5996\$
100pts total

Alliances or 14 kt



À partir de **198\$**

Jonc anniversaire
Diamant 1 carat total



seulement **888\$**
prix ord.: 1775\$

Solitaire 1/2 carat
50 pts total



seulement **888\$**
prix ord.: 1775\$

La meilleure qualité aux meilleurs prix



SERVICE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE 1 800 667-6878
MEZZANINE MÉTRO BERRI 845-5243

Les perles... une idée des plus cultivées

LE PLUS GRAND
CHOIX AU QUÉBEC

Nous ne vendons pas uniquement des perles... nous les importons, nous les montons et nous avons la plus vaste collection.

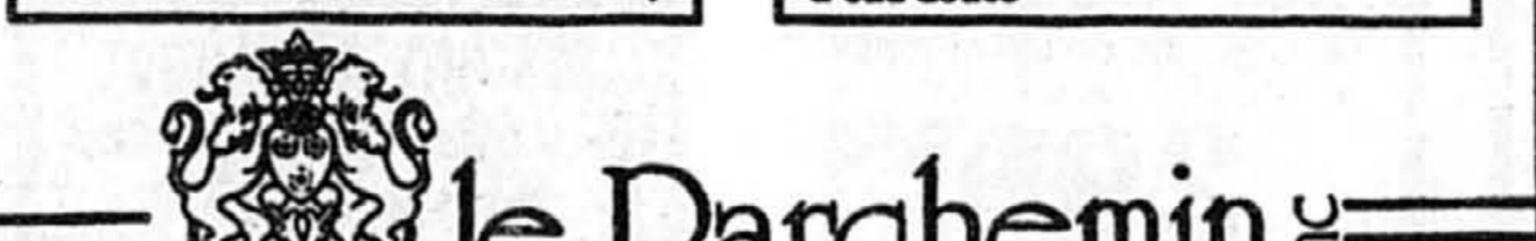


	Prix courant	Prix spécial		Prix courant	Prix spécial
A. 4 1/2 — 5 mm 16 po	325 \$	159 \$	H. 7 1/2 — 7 mm 18 po	1798 \$	899 \$
B. 5 1/2 — 5 mm 18 po	450 \$	225 \$	I. 7 1/2 — 7 mm 18 po	798 \$	399 \$
C. 5 1/2 — 6 mm 17 po	398 \$	199 \$	J. 7 1/2 — 8 mm 18 po	1198 \$	599 \$
D. 6 1/2 — 6 mm 18 po	698 \$	349 \$	K. 8 1/2 — 9 mm 20 po	4900 \$	2450 \$
E. 6 1/2 — 7 mm 18 po	1298 \$	649 \$	L. 6 1/2 — 7 mm 18 po	2400 \$	1198 \$
F. 6 1/2 — 7 mm 18 po	598 \$	299 \$	M. 6 1/2 — 7 mm 32 po	1398 \$	699 \$
G. 6 1/2 — 7 mm 18 po	698 \$	349 \$			

Autres longueurs aussi disponibles ainsi que des perles noires de Tahiti

OFFRE SPÉCIALE
5 1/2 — 6 mm 17 po
Rég. 398 \$ Vente **199 \$**

Ensemble collier, bracelet et boucles d'oreilles en perles d'eau douce Vente **1095\$**



JOAILLER-ORFÈVRE MEZZANINE MÉTRO BERRI TÉL.: 845-5243

Un Noël plus grand que nature!



Jamais Noël n'aura été aussi Noël que ce Noël!

COMPLEXE DESJARDINS
Ça vous change du simple magasinage.

STATIONNEMENT
4 HEURES
GRATUIT

Judi et vendredi entre 17h et 21h.
Samedi et dimanche de 9h à 18h.
Avec 25\$ d'achat dans nos boutiques et restaurants.

La Presse

CKAC/50

Dans le plus gros, le plus beau village de Noël à Montréal!

Noël est plus grand que nature au Complexe Desjardins. Émerveillez-vous dans un tout nouveau village de Noël. Entrez dans le gigantesque château, arrêtez-vous à la gare, à l'école ou au pied du grandiose sapin. Amusez-vous des jeux de nos automates, de nos lutins espiègles et réveillez au son des chants de Noël. Admirez nos vitrines de Noël et la plus belle exposition d'anges qui soit! Jamais Noël n'aura été aussi Noël que ce Noël!

Notre Père Noël... plus vrai que vrai!

Le vrai Père Noël existe bel et bien et il est au Complexe Desjardins du mardi au samedi de 10h à 17h et les dimanches de midi à 17h. C'est un rendez-vous dans son grand château et surprise, surprise... il remettra à tous ses petits visiteurs un magnifique mini «Puzz-3D» de Wrebbit!

Un petit train plus ponctuel que jamais!

Embarquez à bord du petit train du Père Noël pour une tournée féérique! Renseignez-vous, les départs sont fréquents et les «tchou tchou» retentissants!

Le défi «Puzz-3D» de Wrebbit plus impressionnant que vous ne l'imaginez!

Assistez au montage du plus gigantesque puzzle à trois dimensions au monde. Comme par magie, les petits lutins de la société québécoise Wrebbit assemblent plus de 100 000 pièces de «Puzz-3D»!

Des mélodies et des spectacles plus divertissants... pour parents et enfants!

Soyez des nôtres et profitez de nos spectacles de Noël qui égayeront votre visite. Les enfants sont particulièrement choyés, du mardi au dimanche, grâce aux représentations de théâtre prévues à 13h30 et 15h30. Les samedis, une représentation supplémentaire est ajoutée à 11h00.

Un cœur plus grand que la main!

Partagez la magie de Noël avec les enfants moins favorisés en participant à la collecte de jouets du Complexe Desjardins organisée pour la Société de Saint-Vincent de Paul.

Des petites attentions plus gentilles les unes que les autres!

Profitez pleinement de votre visite au Complexe Desjardins! L'aimable secrétaire du Père Noël vous permet, les samedis et dimanches, d'éviter les files d'attente en vous donnant un rendez-vous. Trouvez des idées géniales à notre comptoir de suggestions-cadeaux et faites emballer vos achats au profit d'une bonne cause!

Pour plus de renseignements sur nos activités et les heures d'ouverture des boutiques : 845-INFO.

Sursis pour Me Parizeau

LUCIE CÔTÉ

■ Accusé d'avoir commis 14 infractions à la Loi sur le Barreau et au code de déontologie des avocats, l'avocate Micheline Parizeau a réussi à obtenir un sursis hier en Cour supérieure.

Selon l'horaire prévu, l'audition de sa cause devant le comité de discipline du Barreau devait normalement reprendre hier soir et se poursuivre aujourd'hui toute la journée.

Mais le juge Jean Crépeau suspend les séances du comité jusqu'au 5 décembre prochain, à 17h, soit jusqu'à la fin de la première journée d'audition de la requête de Me Parizeau qui demande à la Cour supérieure de mettre fin à l'audition du comité pour cause de partialité. Le 5 décembre, ce sursis pourra être prolongé.

Vendredi dernier, dans une requête de 64 pages, l'avocat de Me Parizeau, Me Jean-Claude Hébert, soulignait plusieurs irrégularités commises par le comité de discipline et les deux syndics ad hoc chargés de présenter au comité la preuve obtenue contre l'avocate spécialisée en droit matrimonial.

Règles élémentaires

Entre autres, Me Hébert reproche au comité de discipline des avocats d'avoir permis aux syndics, Jacques et Frédéric Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, de lui exposer des informations, le 19 octobre dernier, après avoir exclu de la salle, non seulement Me Parizeau, mais également son avocat et la sténographe.

En privant Me Parizeau du droit fondamental d'être présente lorsque sa cause était entendue, le comité violait les règles les plus élémentaires de justice naturelle, affirment l'avocat et sa célèbre cliente.

Me Hébert, qui écrit que le comité a perdu toute compétence pour entendre l'affaire, exige également que les syndics soient déclarés inhabiles à s'occuper du dossier de Micheline Parizeau pour cause de partialité et de manque de discrétion dans la conduite de son dossier.

Le procès de Saint-Laurent commence à pas de tortue

Après des années de tergiversations, le procès s'ouvre... par un débat de procédure

YVES BOISVERT

■ Après des années de tergiversations juridiques, le procès pour agression sexuelle du psychiatre Claude Saint-Laurent (65 ans) a finalement commencé hier, à petite vitesse, au palais de justice de Montréal.

Le juge Gilles Cadieux, de la Cour du Québec, a d'abord dit qu'il entendra le procès avant de décider si l'article du Code criminel qui rend invalide le consentement à une relation sexuelle d'une personne « sous autorité » est inconstitutionnel, comme le prétend la défense.

La Couronne (Me Josée Grandchamp) a donc pu faire entendre son premier témoin, le syndic du Collège des médecins, le docteur Rémi Lair.

Ce dernier a expliqué que le psychiatre bien connu fait face, depuis 1992, à des plaintes devant son comité de discipline, pour les mêmes événements qui l'ont mené en cour criminelle. En 1992, en effet, le Collège des médecins a changé sa politique :

quand une accusation déontologique donne lieu aussi à un procès criminel, on n'attend plus, comme avant, que le processus criminel soit terminé (on sait qu'avec un peu de talent, on peut faire traîner les procédures des années).

Suivant cette nouvelle politique, on entend l'audition de la plainte déontologique aussi rapidement que possible. Mais pour protéger le droit au silence du médecin à son procès criminel, on décrète le huis clos au comité de discipline. En effet, on peut forcer un professionnel accusé à témoigner devant son comité de discipline, mais en cour criminelle, c'est seulement s'il choisit de parler pour sa défense qu'on l'entendra.

Quoi qu'il en soit, le comité de discipline a été paralysé pendant plusieurs mois par plusieurs requêtes. Il a finalement entendu l'affaire entre le 12 mars et le 29 juin 1994.

Après bientôt cinq mois de délibération, le comité de discipline du Collège des médecins,

qui n'est pas censé attendre la fin du procès criminel, n'a toujours pas rendu de décision.

Des notes convoitées
Si Me Grandchamp a fait venir le syndic Lair (gardien de la déontologie médicale au Québec), c'est dans le but d'obtenir la transcription des témoignages rendus devant le comité de discipline.

La défense est déjà en possession de ces notes, et s'en servira, peut-on prévoir, pour contre-interroger les témoins de la poursuite (les deux plaignantes — ex-patientes — témoignent contre Saint-Laurent en cour criminelle et au comité de discipline).

La Couronne aimerait bien avoir accès à ces notes. Me Grandchamp renonce à demander la transcription du témoignage de Saint-Laurent jusqu'à ce qu'il vienne témoigner au procès.

Mais Me Christian Desrosiers, avocat de Saint-Laurent, s'oppose formellement à ce que la Cou-

ronne puisse avoir accès au témoignage des plaignantes au comité de discipline, car, dit-il, on y trouve des discussions entre avocats et membres du comité qui laissent entrevoir quelle est la défense du docteur Saint-Laurent. Or, Me Desrosiers ne veut pas que la Couronne, ni le juge, connaissent sa défense jusqu'à ce qu'il la présente.

Le juge Gilles Cadieux, de la Cour du Québec, qui préside le procès du psychiatre, tranchera la question ce matin.

Ce qui vient compliquer l'affaire, c'est que le syndic Lair demande que, si les notes du comité de discipline sont déposées, le procès criminel se déroule à huis clos! (une demande nulle, non avenue et inconstitutionnelle, soit dit en passant)

Me Grandchamp a expliqué au syndic : 1) qu'il est témoin et non partie à cette affaire, et n'a pas à demander des « huis clos » ; 2) que le huis clos a été décrété au comité de discipline pour protéger les droits du docteur Saint-Laurent en attendant

son procès criminel ; 3) que l'ordonnance de huis clos n'a donc plus aucun objet maintenant que Saint-Laurent est devant la Cour criminelle ; 4) que le comité de discipline a fini d'entendre l'affaire, et qu'il n'y a plus rien à protéger de ce côté.

En attendant la conclusion de ce débat, le juge Cadieux a entendu une employée de la Régie de l'assurance-maladie du Québec qui a déclaré, selon certains documents, que les deux plaignantes ont été des patientes du psychiatre Saint-Laurent et qu'elles l'ont consulté à Sainte-Adèle et à Montréal entre 1985 et 1990 dans un cas, et entre 1985 et 1991 dans un autre cas. L'une des deux a aussi été suivie au Centre hospitalier Laurentien, à Sainte-Agathe, à partir de 1981.

Le procès du psychiatre, accusé d'avoir agressé sexuellement ces deux femmes pendant qu'elles étaient ses patientes, se poursuit ce matin.

Attentat de Brighton : deux jeunes hommes du coin arrêtés



L'inspecteur Doug Charles, de la police de CN Rail, a annoncé hier l'arrestation de deux hommes en rapport avec l'accident de train qui a mis en danger la vie de centaines de passagers dimanche à Brighton en Ontario.

Presse Canadienne
TORONTO

■ Un adulte et un mineur ont été accusés hier de négligence criminelle entraînant des blessures à la suite de l'incendie d'un train qui a fait plus de 50 blessés, dimanche, dans l'est de l'Ontario.

Les accusés sont Bryn Belrose, âgé de 21 ans, et un jeune de 15 ans qu'on ne peut identifier. Tous deux sont de la région de Brighton, et devaient comparaître en cour aujourd'hui à Cobourg, en Ontario. La peine maximale pour cette accusation est de 10 ans d'emprisonnement.

« Tout le monde respire un peu mieux », a commenté un résident de Brighton, M. Doug Davis, qui s'est occupé de plusieurs des blessés du train accidenté.

L'incendie, qui a mis en danger la vie de centaines de passagers, a été causé par un morceau de rail pesant 140 kilos placé sur la voie ferrée, a dit l'inspecteur Doug Charles, de la police de CN Rail.

Le morceau de métal, qui a percé les réservoirs de diesel du train de Via Rail,

avait été volé d'un endroit où les employés d'entretien conservent des sections défectueuses de voie ferrée, a ajouté l'inspecteur. Les réservoirs ont pris feu et les flammes se sont communiquées aux deux premières voitures du train, qui effectuait la liaison Toronto-Montréal.

Des passagers terrifiés ont brisé des fenêtres pour échapper aux flammes et à la fumée et certains ont sauté alors que le train continuait d'avancer. Quarante-cinq des 407 passagers et 11 membres d'équipage ont été transportés dans des hôpitaux de la région. Au moins quatre d'entre eux étaient toujours hospitalisés hier.

Alors qu'on procédait au nettoyage, certains, dont le ministre des Transports Doug Young, émettaient l'hypothèse qu'il pouvait y avoir un lien avec deux récents actes de vandalisme commis à Rimouski. D'autres ont supposé que ces incidents pourraient être reliés à des conflits de travail avec les employés de Via.

Mais l'arrestation de deux suspects dans la région a dissipé ces soupçons, a dit Mme Dianne Graham, porte-parole de Via à Toronto.

Un train heurte un réfrigérateur !

Presse Canadienne
SAINTE-FOY

■ Un autre incident impliquant un train de Via Rail s'est produit mardi après-midi, cette fois dans la région de Québec. La police de Sainte-Foy a confirmé hier qu'un train avait heurté un objet lourd, vraisemblablement un réfrigérateur ou

une lessiveuse, aux limites des municipalités de Sainte-Foy et de Cap-Rouge, à l'ouest de Québec. L'appareil a été déchi- queté sous la violence de l'impact mais il n'y a pas eu de blessé.

Un porte-parole de la police, René Bédard, a déclaré que le conducteur du train avait aperçu des personnes près de la voie avant l'impact.

GÂTEZ-VOUS AVEC SONY.

SONY.

SONY.



Trinitron

GARANTIE
3 ANS
SONY DU CANADA LTD.

KV-27S10 Récepteur moniteur stéréo Trinitron de 27 po.

Caractéristiques :

- Trinitron ultra-noir améliorant le contraste et absorbant la lumière ambiante de la pièce;
- Entrée A/V améliorant la qualité sonore et la résolution d'un magnétoscope ou caméscope;
- Programmation automatique lors du branchement initial de l'appareil;
- Guide des canaux pour le préréglage d'une grille de 12 canaux préférés;
- Menu à l'écran pour réglage facile audio et vidéo.

Trinitron
25

Prix spécial en magasin



Changeur laser de 5 disques à carrousel

Caractéristiques :

- CNA hybride, à impulsions et Digital Servo;
- Echangeur permettant de remplacer 4 disques pendant que le cinquième est en lecture;
- Custom Edit;
- Sélection Direct Access;
- Balayage musical à 3 modes;
- Capacité de télécommande;
- Modèle # CDP-C245.

299⁹⁵\$

GRATUIT À L'ACHAT
Nettoyeur de disques
Valeur de 20 \$



Radio-cassette AM/FM/laser à deux platines avec Mega Bass et télécommande

Caractéristiques :

- Mega Bass;
- Correcteur graphique en 4 segments;
- Accès sélectif de 16 pistes;
- AMS/échantillonnage/répétition/aléatoire;
- Départ laser synchronisé;
- Modèle # CFD-560.

299⁹⁵\$



Lecteur laser portatif

Modèle D-32

Caractéristiques :

- Convertisseur N/A à 1 bit;
- 10 modes de lecture y compris programmée (22);
- Mega Bass*;
- Longue durée des piles - 8 heures avec 2 piles «AA»;
- Design mince et compact;
- Limiteur automatique d'intensité sonore (AVLS).

139⁹⁵\$



Mini-chaîne hi-fi AM/FM/laser/deux cassettes

Caractéristiques :

- Mini-chaîne hi-fi de 2 x 10 watts avec restitution dynamique des graves (DBFB);
- Lecteur laser simple à CNA à 1 bits, lecture à répétition/aléatoire/programmée et montage chronométré;
- Platine à deux cassettes avec Dolby B;
- Correcteur graphique en 3 segments;
- Encointes à 2 voies et télécommande;
- Modèle MHC-450.

499⁹⁵\$

Gratuit à l'achat
Nettoyeur de disques
Valeur de 20 \$

plaza audio centre INC.

Sur la Plaza

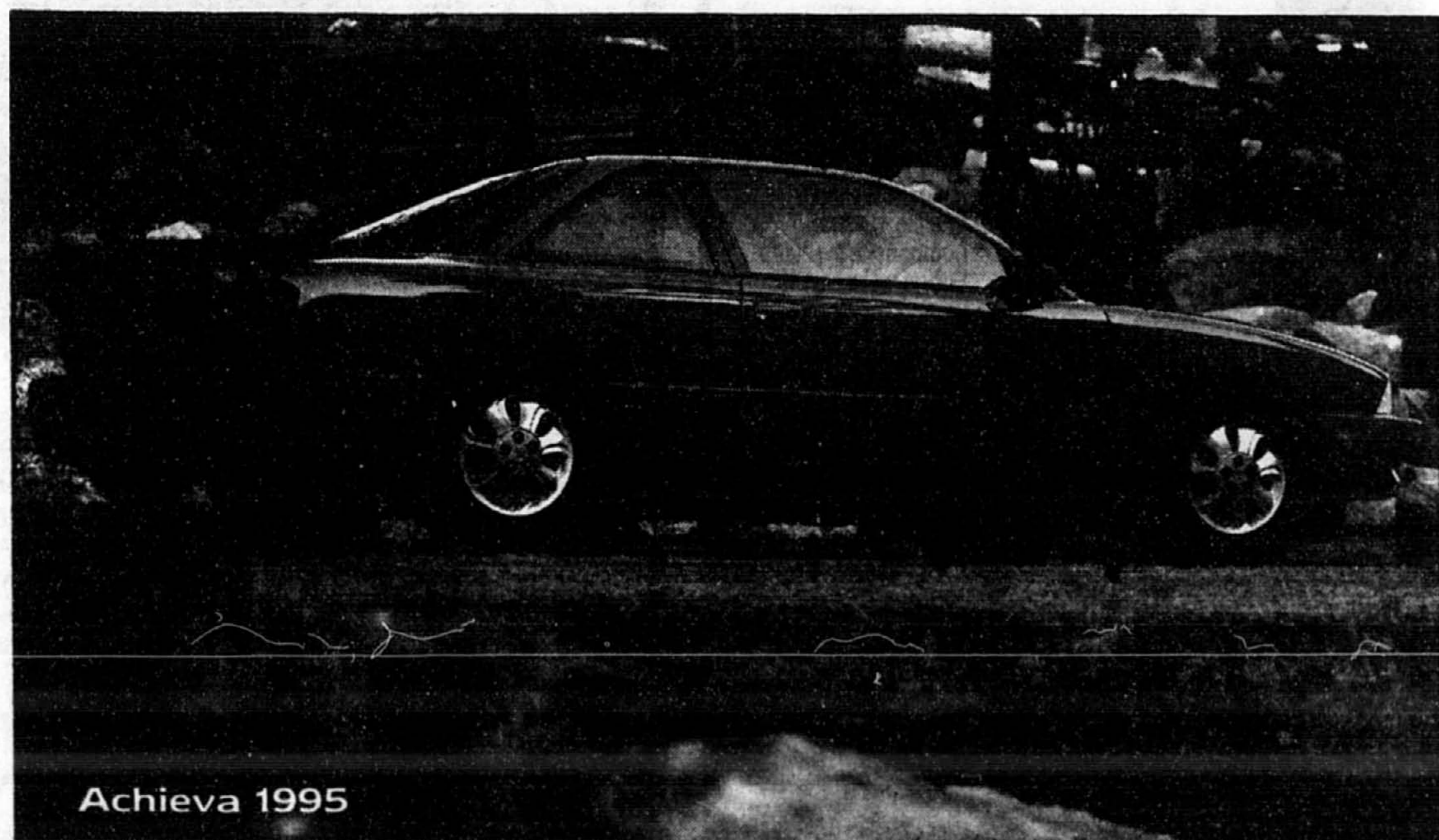
7090, rue St-Hubert, sud de Jean-Talon 274-2452



DANS NOTRE OBSTINATION
À RAFFINER CHAQUE DÉTAIL,
LA NATURE A SU
NOUS INSPIRER.



Intensité des phares adaptée aux conditions de luminosité ambiante. Sur toutes les Oldsmobile, vous obtenez en équipement de série un ingénieux dispositif qui ajuste automatiquement l'intensité des phares et du tableau de bord en fonction des conditions d'éclairage extérieur. Et comme nous met-



Achieva 1995

tons autant d'énergie à soigner le confort et la sécurité qu'à concevoir tous les autres petits détails, imaginez le résultat.



Oldsmobile

L'OBSESSION DU DÉTAIL

Dernier été de gratuité dans les parcs provinciaux

Le gouvernement Parizeau poursuivra la politique de privatisation des libéraux

PIERRE GINGRAS

Ce n'est pas avant deux ans que le gouvernement du Québec pourra imposer des tarifs d'entrée dans tous les parcs du Québec, a indiqué hier un porte-parole du ministre de l'Environnement et de la Faune, Jacques Brassard.

Les changements législatifs nécessaires pour permettre aux parcs de percevoir un droit d'entrée de la part des visiteurs sont trop longs pour permettre l'application de cette mesure lors de la prochaine saison estivale.

Récemment le ministre Brassard avait indiqué qu'il serait normal que les utilisateurs des parcs fournissent une contribution financière lors de leur visite, comme cela se fait notamment dans les parcs fédéraux. « On n'aura pas le choix, avait-il dit. Si nous refusons de nous engager dans cette voie, compte tenu de l'état des finances publiques, il deviendra difficile de poursuivre le développement du réseau ».

L'ex-ministre libéral Pierre Paradis avait aussi manifesté son intention d'imposer un tarif dans les parcs pour aider le gouvernement à éponger une partie de leur déficit.

Sur les traces des libéraux

Le Québec compte 16 parcs et cette année, du 1er avril au 31 octobre, on y a reçu un peu plus de trois millions de visiteurs. Quatre autres parcs doivent voir le jour officiellement dans un proche futur, notam-



Le ministre Jacques Brassard

PHOTO La Presse

ment celui du massif du Mont-Valin, au Saguenay. Les audiences publiques sur ce projet doivent avoir lieu en février et la création du nouveau parc est prévue avant la fin de l'année prochain. On prévoit aussi l'établissement d'un parc sur le Mont-Mégantic, sur la rivière Vauréal, à l'île Anticosti et à Plaisance, dans l'Outaouais.

Le gouvernement Parizeau suit d'ailleurs les traces du gouvernement précédent en matière de parcs et de réserves fauniques. Comme son prédécesseur, le ministre Brassard a aussi l'intention de confier la gestion des opérations commerciales dans les parcs à l'entreprise privée. Une décision doit être rendue d'ici la fin de décembre si on veut que cette politique puisse être en application dès le début de la nouvelle année fiscale, le 1er avril. Le gouvernement doit toutefois garder à sa charge les postes d'accueil du public, la surveillance et l'entretien du territoire, ainsi que les activités éducatives.

Quant aux réserves fauniques, « le dossier est moins avancé », fait valoir le porte-parole du ministre. Il est toujours question de confier la plus grande partie de la gestion au secteur privé, notamment des entreprises sans but lucratif, mais le sujet est toujours à l'étude, dit-on.

Pour sa part, la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), une entreprise d'État, a soumis récemment une nouvelle proposition au gouvernement dans le but d'obtenir la gestion de 17 réserves fauniques de la province. À l'heure actuelle, la SEPAQ gère notamment le parc de la rivière Jacques-Cartier, la réserve des Laurentides, une partie de la réserve de LaVendrye, Les Grands Jardins, le Gîte du Mont-Albert dans le parc de la Gaspésie, et une pourvoirie sur l'île Anticosti. Le ministre aurait mentionné aux dirigeants de la SEPAQ que le transfert de la gestion des réserves devait se faire avant le 31 mars prochain.

Le sujet d'un débat matinal : que fait l'État dans les casinos ?

JEAN-PAUL SOULIÉ

L'État est-il schizophrène parce qu'il se fait à la fois le régulateur, le promoteur et l'administrateur des casinos ? C'est la question, posée par Gabrielle Brenner, professeure agrégée de l'Institut d'économie appliquée de l'École des hautes études commerciales, question à laquelle est venu répondre hier au petit déjeuner le président de la Société des casinos du Québec, Vincent Trudel.

L'Association des diplômés des HEC avait invité les deux spécialistes des jeux dans le cadre des Entre-Vues HEC, des réunions matinales — 7h30 — où sont discutés toutes sortes de sujets intéressant les gestionnaires que sont les diplômés des HEC.

Mme Brenner a ouvert le feu en se présentant comme la championne du système de casinos privés. Pourquoi l'État, qui parle d'un côté de privatiser des secteurs où il est déjà établi, n'a-t-il pas jugé bon de laisser les casinos au privé ? Question théorique, le choix est déjà fait, a répliqué

le président de la Société des casinos du Québec. Vincent Trudel a ensuite rappelé l'essor énorme de cette « industrie ». En 1980, il existait des casinos dans 36 pays, en 1992, 100 pays en avaient. Et les revenus ont augmenté de 205 p. cent aux États-Unis en quelques années.

Le Québec devait agir, a expliqué M. Trudel, pour ne pas perdre trop d'argent québécois aux mains des casinos américains de plus en plus nombreux, et de nouveaux casinos au Nouveau-Brunswick, en Ontario... etc. Il fallait choisir un encadrement, il a été déterminé en fonction de trois objectifs : maximiser les retombées en dollars et en emplois créés, former un support pour l'industrie touristique, et minimiser les impacts sociaux appréhendés.

Par la répartition géographique de ses casinos, le gouvernement du Québec tente d'éviter la compétition directe. Vincent Trudel a rappelé que certains casinos d'Atlantic City dépensent 30 à 40 p. cent de leurs revenus pour séduire les joueurs.

Économisez jusqu'à 53% sur des IDÉES CADEAUX

29⁹⁹

SONOMA
Bol à Service, plat, Ens. de 4 plats
Comparable à 34.99 **Économisez 5\$**

24⁹⁹

LONGCHAMPS Ensemble de 6 verres:
"Hiball", "Double Old Fashioned", Flûtes, Gobelets, Vin, Madère
Comparable à 42.99 **Économisez 42%**

19⁹⁹

ENSEMBLE POUR PATES
5 morceaux
Comparable à 29.99 **Économisez 33%**

34⁹⁹

DanESCO
SERVICE À FONDUE pour FROMAGE
Comparable à 49.95 **Économisez 30%**

7⁹⁹

NANCY Ensemble de 4 verres:
Gobelets, Vin, Flûtes, "Hiball"
Comparable à 9.99 **Économisez 20%**

14⁹⁹

DanESCO
SERVICE À FONDUE pour CHOCOLAT
Comparable à 17.95 **Économisez 16%**

99⁹⁹

AUTUMN JEWEL
Service de Vaisselle, 20 mcx
Comparable à 200.00 **Économisez 50%**

39⁹⁹

SILVIA Ensemble de 24 verres:
6 vin rouge, 6 gobelets, 6 flûtes, 6 vin blanc
Comparable à 59.99 **Économisez 33%**

139⁹⁹

MILANO Batterie de Cuisine en acier inoxydable, 7 mcx
Comparable à 299.98 **Économisez 53%**

89⁹⁹

TEFAL
RACLETTE-GRIL
Pour 8 personnes
Modèle #7808
Comparable à 129.99 **Économisez 31%**

89⁹⁹

BRAUN
ESPRESSO CAPPUCCINO
machine à vapeur
Modèle #E-20
Comparable à 129.99 **Économisez 31%**

CLUB ULTIMA offre tout les cadeaux, les articles de cuisine, la literie et la décoration que vous cherchez!

BAS PRIX TOUS LES JOURS

Registre de cadeaux

SAINT-LÉONARD
6755, boul. Métropolitain Est (coin nord de Langelier)
Tél.: 322-2000

WEST ISLAND
3205, boul. Des Sources (Galerie des Sources)
Tél.: 685-6565

OUVERT 7 JOURS

PAIEMENT DIRECT, VISA, MasterCard, CHEQUES PERSONNELS ACCEPTÉS

Balimel MODÈS INC.

FERMETURE le 30 novembre

LIQUIDATION

de **60% à 80% DE RABAIS** SUR TOUS NOS MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

Lun. au mer. 10 h à 18 h; jeu.-ven. 10 h à 20 h
samedi 10 h à 17 h; dimanche 12 h à 17 h

474, STE-CATHERINE O.
(PRÈS CINÉMA PARISIEN)

Vente de surplus inventaire

Les plus bas prix garantis
Des centaines de couettes doivent être vendus

Boni: oreiller gratuit avec couette en duvet

Couette d'oie 55\$ et plus	Oreiller d'oie 25\$
Duvet quatre saisons	Couette en duvet d'oie blanche meilleure qualité, duvet supérieur sélectionnés au plus bas prix de Québec
une place 75\$ 23 oz.	une place 112\$ 20 oz.
deux places 90\$ 28	deux places 138\$ 26
grand lit 100\$ 33	grand lit 155\$ 30
tres grand lit 120\$ 38	tres grand lit 186\$ 36
Housse de couette 39\$ et plus	une place 129\$ 27 oz.
Nettoyage de duvet 29\$	deux places 165\$ 36
	grand lit 175\$ 39
	tres grand lit 215\$ 47

Futons Plusieurs modèles Housse de futon 29\$

BASE et FUTON	BASE de FUTON
une place 140\$	deux places 122\$
deux places 164\$	grand lit 139\$
grand lit 192\$	

ungava Anciennement Les Duvets Ungava MAGASIN du FABRICANT

107 Mont-Royal O. 2^e étage, coin de St-Urbain, Montréal, 287-9276
lun.-mer. 10h à 18h, jeu.-ven. 10h à 21h, sam. 10h à 17h, dim. ferme

793 Rue. Avoca cote nord de Côte de Liesse et 3^e rue à l'ouest de 55^e av. Dorval, 636-5010
lun.-ven. 9h à 16h, sam. 10h à 17h, dim. ferme

LA TRADITION L'EXIGE

Un cadeau qui est sûr de plaire. Écharpes en laine d'agneau, importées d'Angleterre. Extrémités à franges. Tons unis, 45 \$.

Motifs écossais classiques, 49,95 \$.

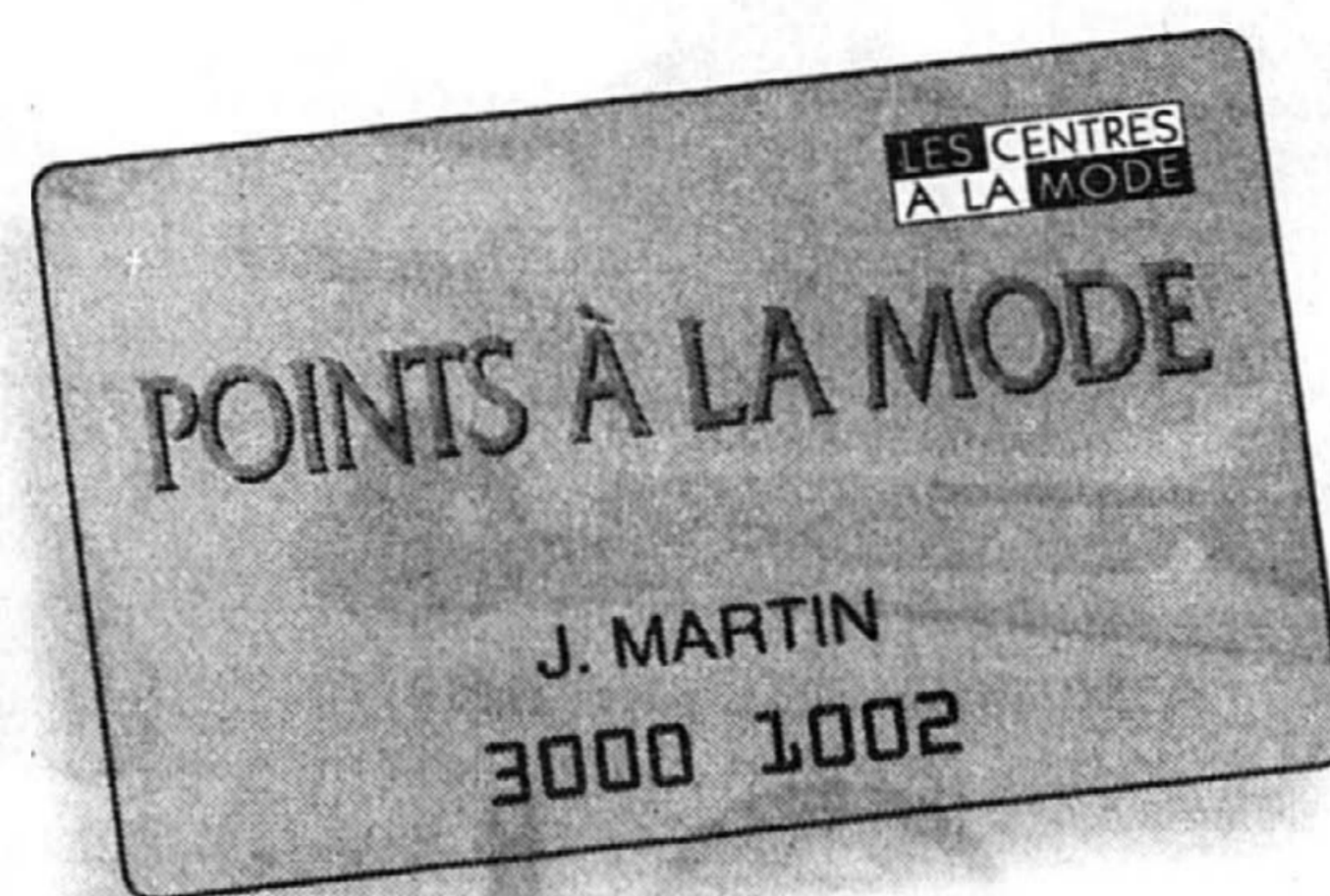
HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227
FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

Noel sans points ce n'est pas Noël

Vous méritez bien vous aussi un petit cadeau.

Avec le nouveau programme POINTS À LA MODE des Centres à la mode, magasiner n'aura jamais été aussi plaisant. Surtout en cette période des Fêtes. C'est que chaque dollar dépensé chez un des 350 marchands participants équivaut à 100 points accumulés* sur votre carte POINTS À LA MODE. Et ces points sont ensuite échangeables contre des certificats-récompenses*, bien utiles quand vient le temps de se gâter un peu. Après tout, votre âme généreuse mérite bien d'être récompensée. Alors ne perdez plus de temps et courez chercher votre carte gratuite aux kiosques des Centres à la mode. Pour célébrer Noël comme il se doit. Avec des points.



**LES CENTRES
À LA MODE**

LE SHOPPING BIEN PENSÉ

GALERIES D'ANJOU

CARREFOUR LAVAL

FAIRVIEW POINTE CLAIRE

PROMENADES ST-BRUNO

Noël chez Ikea

Batteries incluses

Pour ne pas manquer d'énergie pendant le temps des fêtes, préparez-vous de bons petits repas chauds. Mais avant, rendez-vous chez IKEA. Vous y trouverez toute une panoplie de batteries de cuisine et un choix impressionnant d'ustensiles et d'accessoires pour vous aider à concocter vos plats préférés : des plus simples aux plus sophistiqués. Vous aurez tout ce qu'il vous faut pour faire le plein avant l'arrivée le Noël.



VANNA. Bouilloire 2,5 L. Poignée et bouton en bois. Offerte en blanc, bleu ou noir. 24 \$



ANTIPOD. Porte-casserole. Forgé. 18 crochets. 49,95 \$

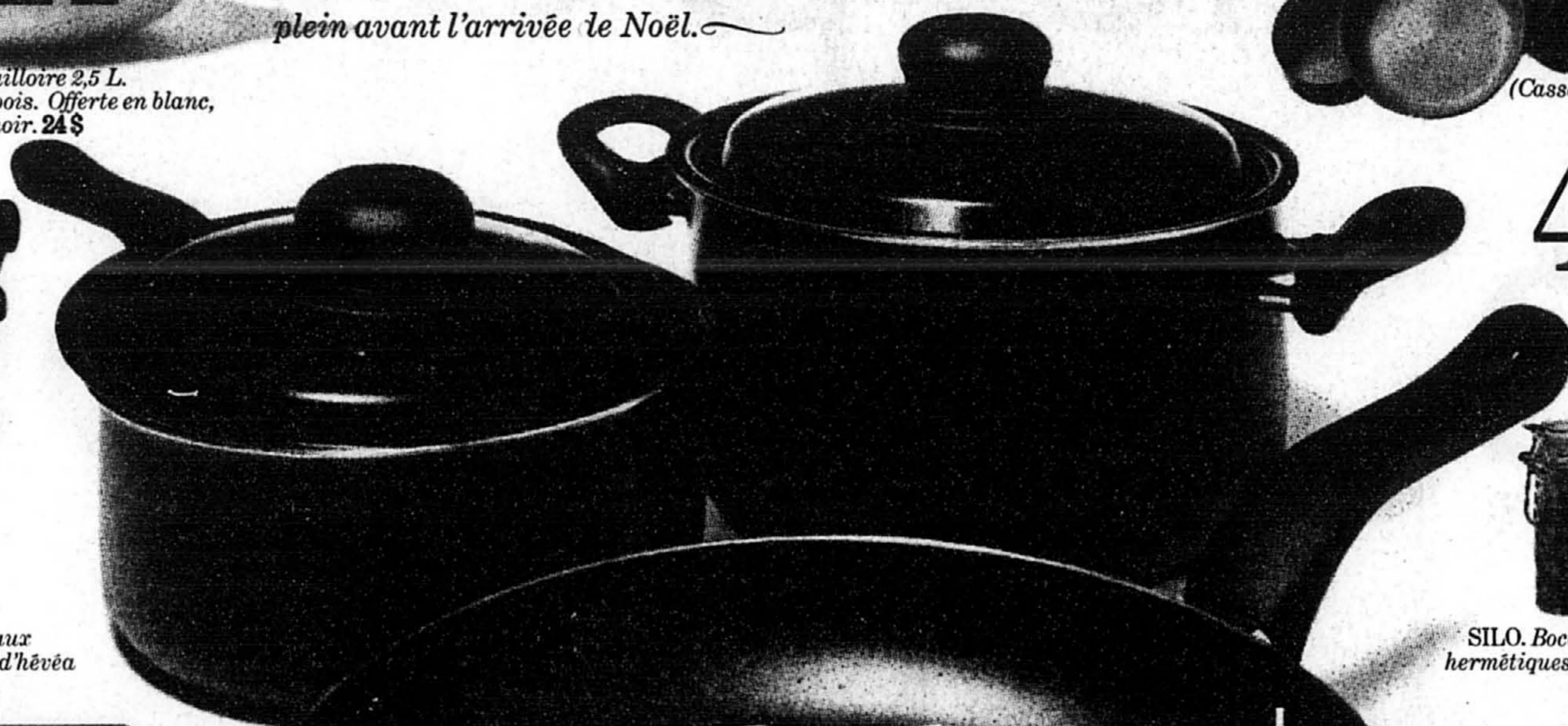
49,95 \$

(Casserole en sus)

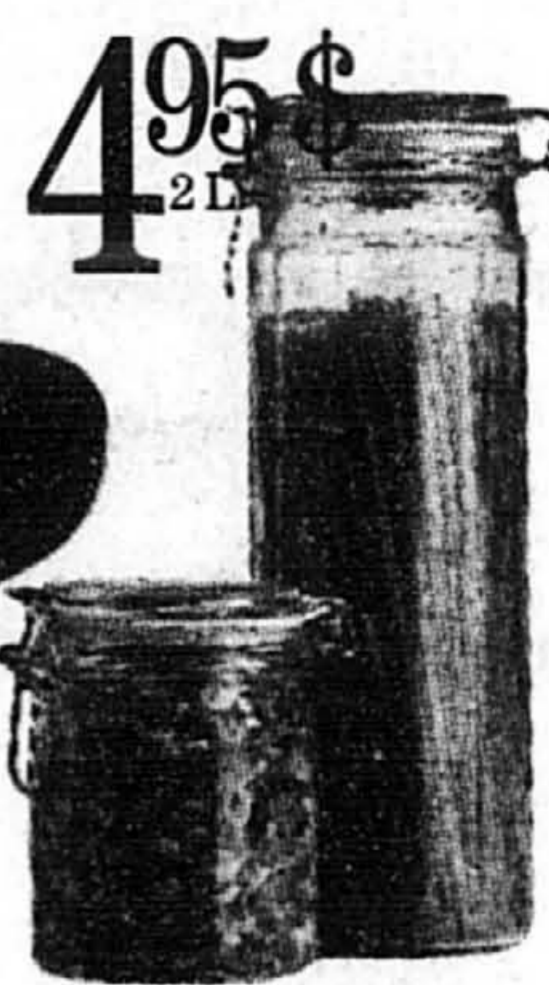


14,95 \$

NAGG. Ensemble 5 couteaux et bloc porte-couteaux en bois d'hévéa naturel verni. 14,95 \$



29,95 \$ Batterie 5 pièces. Teflon II



4,95 \$

SILLO. Bocaux en verre. Couverts hermétiques. 750 ml. 2,95 \$. 2 L. 4,95 \$



14,95 \$

BAK. Plaque à pâtisserie. Revêtement antiadhésif. 28 x 43 cm. 14,95 \$



16,95 \$

RAGU. Plats à four avec panier en osier pour le service. Lot de 2. 16,95 \$



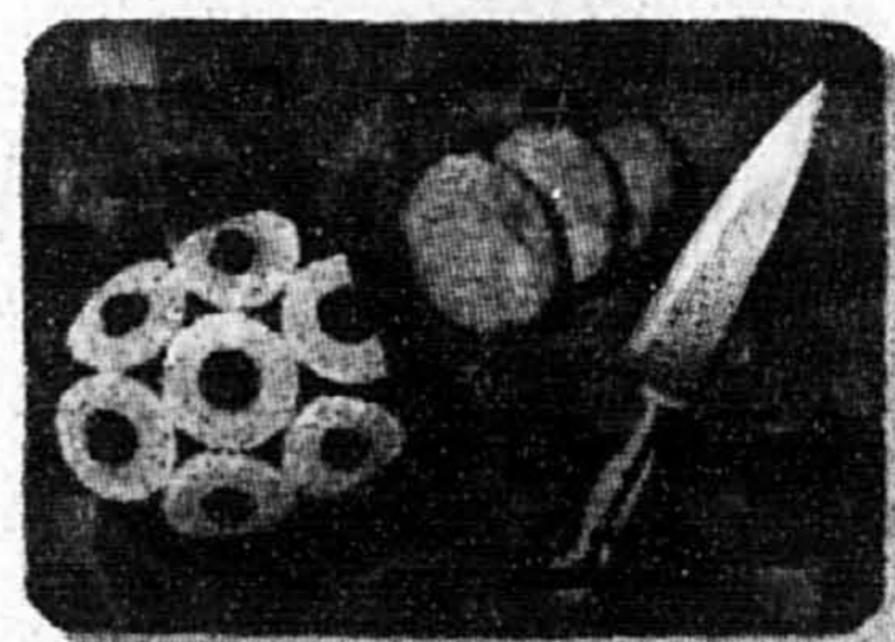
14,95 \$ 5 pièces

SVING. Ensemble wok 5 pièces. 14,95 \$



7,95 \$

GRETA. Gants de cuisine. Pur coton. Lavable à la machine. Coloris variés. 7,95 \$ la paire

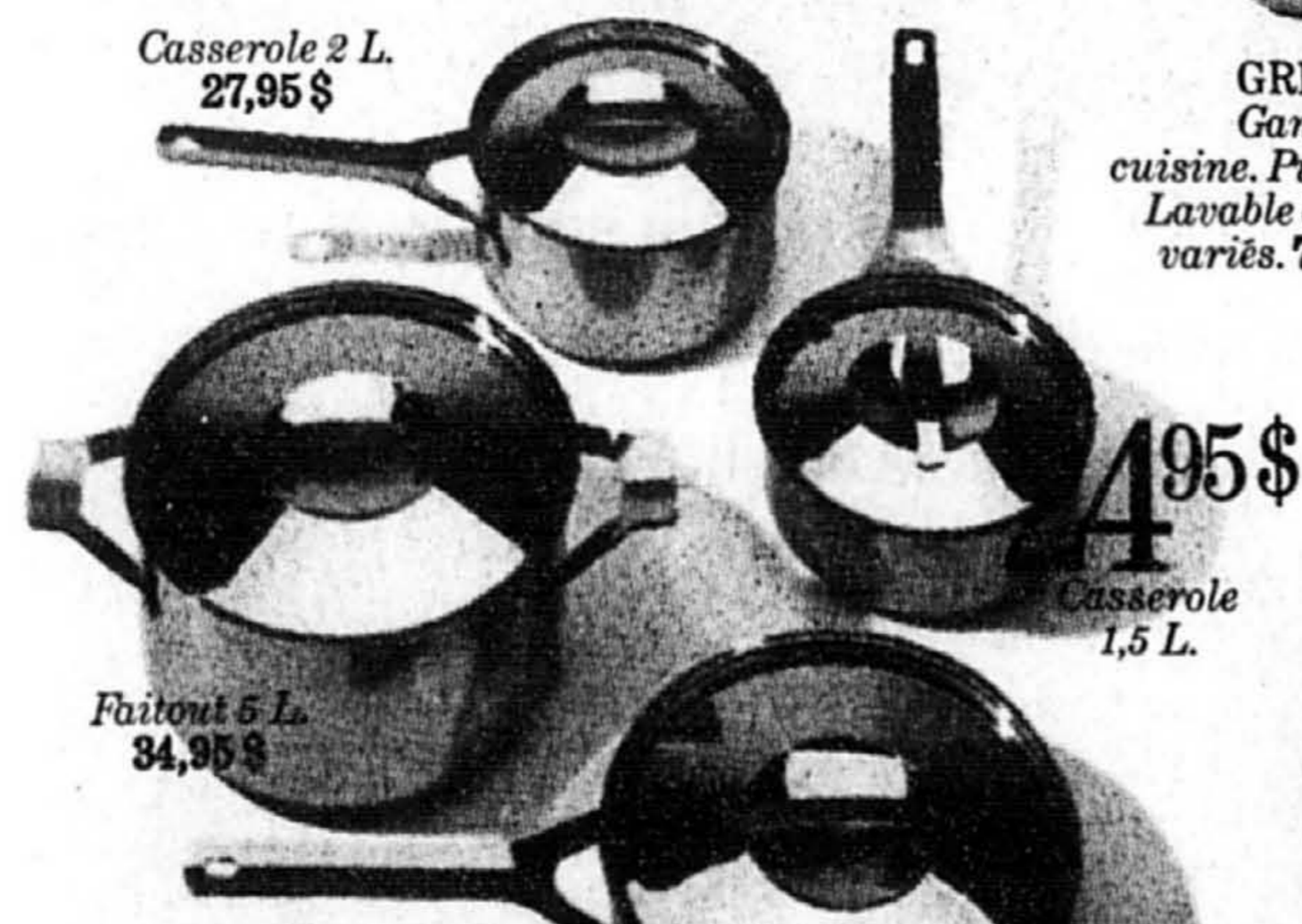


KAPITAL. Planche à découper. Bois massif huilé. 48 x 36 cm. 24,95 \$



57,95 \$ 7 pièces

SIGNAL. Batterie 7 pièces. Acier inox 18/8. Fond en aluminium. 57,95 \$



Casserole 2 L. 27,95 \$

Faitout 5 L. 34,95 \$

4,95 \$ Casserole 1,5 L.

FANFAR. Batterie de cuisine. Acier inox 18/8. Fond en aluminium. Poignées et couvercles en acier inox. 29,95 \$

Moule à muffins 6,75 \$

5,75 \$ Moule à pain 1,5 L.



5,95 \$

SOLID. Poêle à frire. 24 cm. Fonte. Manche en bois. 5,95 \$



14,95 \$

KURAGE. Poêle à frire. Aluminium. Revêtement antiadhésif Silverstone®. 24 cm. 14,95 \$. 26 cm. 16,95 \$. 28 cm. 18,95 \$

69 \$ 7 pièces

APTIT. Batterie 7 pièces. Aluminium anodisé, naturellement antiadhésif. 69 \$



Faites comme chez vous.